

---

# QU'A-T-ON RÉELLEMENT DÉCOUVERT À QUMRÂN ?



*Les écrits et la vie de ce groupe juif orthodoxe, en rupture avec le Temple et en conflit avec les pharisiens et les sadducéens, ont permis de mieux comprendre la richesse de l'univers biblique, la diversité du judaïsme pratiqué à l'époque du Christ et bien des détails du Nouveau Testament.*

---

**1.** Les manuscrits de la mer Morte trouvés près de la ruine de Qumrân que les byzantins ont identifiée à Gomorrhe, mais anciennement Sokoka, constituent la plus extraordinaire découverte archéologique biblique de tous les temps, qui a permis de retrouver des manuscrits de plus de 1000 ans antérieurs au plus ancien codex biblique connu.

### **Qumrân est le nom de l'ancien site judéen Sokoka**

*Khirbet Qumrân* est le nom arabe d'une ruine, fouillée par l'École biblique et archéologique française de Jérusalem entre 1949 et 1956, après la découverte par des bédouins en 1947 de manuscrits, dans des grottes environnantes. Le nom ancien du site est connu maintenant en particulier par le *Rouleau de cuivre* trouvé par les fouilleurs en 1952 dans la grotte 3 : anciennement Sokoka. Le *Livre de Josué* (15, 61-62) donne les noms des six fortins judéens érigés, après la chute de Samarie, le long de la frontière orientale du royaume de Juda, car le roi de Jérusalem se devait de prévenir l'arrivée d'une éventuelle menace assyrienne, après la chute de Samarie en 721. Dans cette liste, ce fortin y est indiqué en troisième position, et Sokoka est l'ancienne vocalisation du mot connue de la Septante, au II<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ, la première traduction grecque, mais vocalisé Sekaka dans la Bible hébraïque, le texte hébreu n'écrivait alors que les consonnes. La forme Sokoka est plus ancienne que la vocalisation de la Massore (système de ponctuation lié aux consonnes, visant à la préservation aussi exacte que possible de l'orthographe des mots) du VII<sup>e</sup> siècle après Jésus Christ.

**Le nom « Qumrân » est une déformation de la prononciation arabe du mot grec « Gomorrha »**

Ce nom nous vient des moines byzantins peuplant une grande partie du désert de Juda. Les moines avaient tenté d'identifier les sites en localisant, autant que possible, les récits bibliques dans un essai de cartographie pour leur époque. Ce

faisant, ils ont situé le royaume de Sodome, au sud-ouest de la mer Morte, au sud de Massada, une région qui s'appelle encore de nos jours le *Djebel S<sup>e</sup>dum* = La Montagne de Sodome, et le royaume de Gomorrhe à une ruine déjà bien visible au nord-ouest de la mer Morte. Le nom de Gomorrhe, Gomorrah en grec, « Omrah » en hébreu, bien retenu par la transmission orale des bédouins pendant des siècles, a été reçu par les oreilles des voyageurs européens aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles sous la forme phonétique « Qumrân », faute de consonnes gutturales correspondantes à l'initiale. En effet, le nom hébreu ancien s'était perdu, puisqu'il n'y avait plus d'occupants judéens dans le désert de Juda après la défaite de la seconde révolte juive de Bar Kokhba en 135 après Jésus Christ pour en transmettre le souvenir. Ce sont les ermites byzantins, les premiers occupants sédentarisés dans ces lieux, qui ont donné ce nouveau nom à ladite ruine.

### **Un millier de tombes individuelles composent la nécropole bien ordonnancée des occupants du site**

Le cimetière principal qui compte environ un millier de tombes individuelles disposées sud-nord, est un peu à l'écart sur le plateau à l'est de la ruine avec quatre prolongements sur des collines à l'est, et un cimetière plus petit à quelques minutes de marche au nord d'un petit ouadi. Plus d'une centaine de tombes bédouines sont venues se greffer plus tard au cimetière principal avec nombre de femmes et enfants, mais ces dernières sont orientées ouest-est alors que les autres sont alignées sud-nord (tête au sud). Dans deux des quatre tombes ne contenant pas d'ossements, parmi les neuf fouillées récemment (entre 1993 et 2004), ont été trouvées 14 jarres de type hasmonéen, scellées et contenant des restes de miel de dattes. Pourquoi un tel dépôt dans des tombes ? À mon avis, dès qu'un décès survient dans une pièce, tout ce que contient cette dernière devient impur. Alors que pour un pharisien, seule une jarre non scellée devient impure, pour un essénien, même scellée, elle est impure ainsi que son contenu. Qu'en faire alors ? Le dépôt dans

une tombe comme pour un défunt, me semble une solution logique. Ce genre de pratique ne convient certainement pas à une pratique funéraire de gens en villégiature, ou autre. En outre, dans la quarantaine de tombes fouillées dans les années 1950, les tombes disposées sud-nord ont révélé la présence d'hommes, alors que des femmes et des enfants étaient présents dans les tombes ouest-est (tête à l'ouest et tournée vers le sud) ; ces dispositions avec nombre d'autres détails appuient l'identification des occupants à des esséniens, célibataires. De même, les os dans des céramiques enfouies dans et autour du site ne sont pas des restes de sacrifices sanglants, interdits pour un essénien, le temple est impur et ils n'y sacrifient pas. Mais ces ossements s'expliquent au mieux comme des restes de mets de « viande permise », comme il en est des produits de la chasse, ainsi qu'il est écrit en *Deutéronome* 12, 20-21, animaux abattus sans autel et hors du temple. Les esséniens de Qumrân qui étaient des exilés au désert étaient exempts de sacrifices, tout comme Israël au désert n'était pas encore tenu à l'observance de sacrifices au Temple. Cette pratique suppose une réglementation spécifique et cohérente des occupants du site. Il y a bien des détails comme ceux-là que l'on doit noter et prendre en compte pour identifier au mieux les occupants, outre l'architecture, et la disposition des salles entre elles pour une vie communautaire, sans répétition de foyers pour un habitat de type familial. Il en est de même encore pour la disposition des toilettes à une distance permise, ou les bains de purification à chaque entrée ou près des lieux qui le demandent (potier, salle à manger, toilettes). Le contenu des manuscrits correspond bien à ce que révèlent le cadre de vie et les inscriptions retrouvées par la fouille du site.

### **À Qumrân vivait une communauté à forte pratique religieuse**

Aux périodes hellénistique et romaine, les structures ne répondent pas à celles d'une occupation profane du lieu : une

villa hasmonéenne, une fabrique de poteries ou autre, comme si on allait là-bas dans le désert pour une villégiature ou un artisanat spécifique, alors qu'il n'y a pas d'eau courante et qu'il y fait une chaleur éprouvante. Toute l'installation est de type communautaire : une cuisine, un lavoir, une salle à manger, un coin artisanal pour le forgeron, le meunier, le boulanger, le potier, le teinturier, une salle de réunion, une bibliothèque, des encriers, etc., tout est fonction d'un groupe auto-suffisant, vivant en autarcie presque totale. On n'y trouve pas des unités d'habitation pour des familles, avec foyers, cours, etc. Il y a trop de bains de purification rituelle : à chaque entrée du site, pour ceux qui reviennent du travail sur le plateau au nord ou des champs au-dessus de la falaise, pour ceux qui arrivent du plateau au sud de l'installation ou des grottes sept à neuf, ou près de l'atelier du potier, à l'entrée de la salle à manger. Dès que l'on entre, on doit se laver pour être en état de pureté rituelle. Il y a un seul endroit pour se « couvrir les pieds » (expression qui désigne les commodités) dans le site. Un autre espace de ce type a été identifié, par des sondages de quelques quinze cm de profondeur, derrière une colline au nord-ouest et à la distance permise par la loi. À ce propos, l'essénien porte à la ceinture un piolet pour faire son trou, ainsi qu'il est indiqué pour les adeptes. Comme résultats de ces sondages aux deux endroits spécifiques, l'analyse au microscope a révélé des petites bestioles qui ne vivent que dans le circuit intérieur des humains ! Cela confirme une pratique propre à un groupe observant scrupuleux.

### **La découverte extraordinaire de manuscrits bibliques de plus de mille ans antérieurs au plus ancien codex biblique connu**

Qumran est de fait un lieu exceptionnel, car la découverte de manuscrits est très importante pour la transmission des livres bibliques. En effet, jusqu'alors le texte hébreu le plus ancien et complet était le *Codex de Saint-Petersbourg* daté de 1009 – 1010 après Jésus Christ, le texte massorétique de la Bible

rabbinique. On a aussi retrouvé le fameux *Codex d'Alep*, un peu plus ancien, de 945, mais il manque presque toute la première partie, le *Pentateuque*, qui a brûlé. Les textes retrouvés à Qumrân nous font remonter maintenant à plus de mille ans en arrière. La datation est donnée par les trouvailles archéologiques et par la paléographie, qui est la science de l'évolution de l'écriture, assez bien connue maintenant pour cette époque-là grâce à des inscriptions parfaitement datées. Parmi les plus anciens manuscrits, certains sont datés vers 250 avant Jésus Christ, ce qui est unique et extraordinaire.

**2.** Origène et plus tard un patriarche nestorien témoignent de deux autres découvertes bien plus anciennes en ce même lieu, mais à l'époque moderne, entre 1947 et 1956. Ce sont des restes d'environ **930 manuscrits** identifiés parmi des dizaines de milliers de fragments, dont 243 manuscrits de livres bibliques retrouvés à Qumran.

### **Origène a mentionné des découvertes de manuscrits dans la région au début du III<sup>e</sup> siècle**

Une découverte de manuscrits dans cette région, du temps d'Origène, est documentée. Origène, un grand savant originaire de Césarée, qui a étudié et enseigné à Alexandrie, atteste une découverte dans la région au début du III<sup>e</sup> siècle. Dans ses *Hexaples*, une édition en colonnes de l'Ancien Testament qu'il a réalisée comprenant quelques colophons (notes de copiste en fin de manuscrit), il dit avoir copié en six, parfois sept, colonnes d'abord le texte hébreu, puis a donné la translittération de l'hébreu en caractères grecs, puis a copié le texte grec de la Septante, des versions grecques, Aquila, Symmaque ou Théodotion, et dans une sixième ou septième colonne, il dit avoir copié des manuscrits trouvés, sous Caracalla (vers 209 - 210) dans des tonneaux dans des grottes dans la montagne de la région de Jéricho. Ces manuscrits, on le sait maintenant, sont des textes provenant des grottes de Qumrân,

où le fouilleur a trouvé de la céramique de cette époque dans la grotte un.

### **Une deuxième découverte connue dans l'histoire se situe vers 780-785 après Jésus Christ**

Dans une lettre en syriaque du patriarche nestorien Timothée I à Serge I, métropolitain d'Elam, peu avant 800, il est dit qu'un chasseur trouva dans la région de Jéricho, dans des jarres en céramique dans des grottes de la montagne, beaucoup de manuscrits. Comme le patriarche était de langue syriaque, il fit appel à des juifs lettrés de Jérusalem pour lire ces manuscrits, mais ces derniers ne les prirent pas en considération parce qu'ils contenaient trop des variantes par rapport au texte reçu de leur tradition rabbinique. Laissés de côté, ces manuscrits ont été reconnus, copiés et transmis, pour plusieurs d'entre eux au moins, par les qaraïtes. Le qaraïsme est un mouvement de réforme du judaïsme, originaire de Mésopotamie, qui prônait un retour aux sources de l'Écriture, la « miqra » ou « lecture par excellence », et qui faisait fi de la « mishna », loi orale, du « midrash », compilation de commentaires homilétiques sur la Bible hébraïque, et du « talmud », en hébreu : « talmoud », étude des textes fondamentaux du judaïsme rabbinique, qui ne cédaient en importance qu'à la Bible hébraïque, dont ils représentent une interprétation orale. Le talmud est rédigé dans un mélange d'hébreu et d'araméen et est le fondement de la pratique de la loi juive, ces fatras rabbiniques où chacun peut trouver la justification d'une pratique à sa convenance. Les qaraïtes ont fait retour aux seuls textes bibliques, à la Loi et aux prophètes, bref aux écrits révélés, la « miqra ». En fait, bien avant les qaraïtes, les esséniens avaient déjà fait un même cheminement au milieu du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ, en reconnaissant l'importance de ces écrits. Ainsi apparurent les courants juifs parallèles, sadducéen, pharisien et essénien. Avec la découverte de nombreux manuscrits en 1892 dans la synagogue qaraïte du vieux Caire, ont été retrouvées des copies des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles de compositions esséniennes, qui sont

maintenant conservées dans les bibliothèques d'Oxford et de Cambridge. Ces manuscrits ne sont pas encore tous publiés, quelques-uns sont très importants, puisque l'on a retrouvé à Qumrân, au XX<sup>e</sup> siècle, des copies de ces mêmes textes. Les copies qaraïtes ont été faites sur les manuscrits découverts vers 780-785.

### Les découvertes faites entre 1952 et 1956

Les derniers manuscrits découverts par les bédouins l'ont été en 1956 dans la grotte onze. Après la fouille en 1949 de la grotte un découverte par les bédouins en 1947, l'École biblique et archéologique française fouilla en 1952 la grotte deux découverte aussi par les bédouins. Elle explora toute la falaise sur huit km à l'ouest du site et fouilla tous les coins suspects possibles. On découvrit alors la grotte trois avec entre autres le *Rouleau de cuivre*, puis à la fin de l'été on fouilla la grotte quatre découverte par les bédouins et on découvrit la grotte cinq. La même année la grotte six avait été découverte par les bédouins. Au printemps 1955, l'École biblique découvrit les grottes sept, huit, neuf et dix alors que l'on pensait avoir tout exploré. Ensuite, grâce à un tremblement de terre assez fort en 1956, une fissure fit apparaître l'accès à une anfractuosit  cachée par d'anciens éboulis. Les bédouins qui étaient sur place avec leurs troupeaux purent s'y faufiler les premiers et ils trouvèrent une grotte, la grotte onze, avec des rouleaux de manuscrits dans une jarre, dont entre autres le fameux *Rouleau du Temple*, le plus grand rouleau de tous, de 8,75 m de long. Ce fut la dernière découverte connue. Peut-on trouver d'autres grottes ? Une exploration israélienne a fouillé une grotte au nord de la grotte trois, la plus au nord de celles alors explorées, et y trouva une cruchette de type h rodien contenant du baume, mais pas de manuscrits.

Des  quipes am ricaines et israéliennes ont cherch  et explor  avec des sonars les pentes autour de la ruine et le long de petits ouadis au nord mais pour l'instant, rien d'autre que de la c ramique. On aimerait que soient d couverts des rouleaux



complets ! Parmi les découvertes du XX<sup>e</sup> siècle, il reste encore des milliers de fragments toujours non identifiés : les photos sont publiées mais à quel rouleau appartiennent ces fragments ? On peut avoir parfois la main heureuse et trouver de petites choses, comme des restes d'un autre livre. On continue à travailler, à relire, à essayer de faire de nouveaux joints ou de nouvelles identifications, mais il manque tant de morceaux au puzzle ! Ce n'est pas si simple.

### **La découverte de quelque 930 manuscrits identifiés parmi des dizaines de milliers de fragments**

Parmi les dizaines de milliers de fragments retrouvés au XX<sup>e</sup> siècle, on estime à présent qu'ils correspondent à des restes de plus de 930 manuscrits. C'est peu sans doute par rapport à ceux qui furent retrouvés à l'époque d'Origène et du patriarche Timothée I et recopiés par les qaraïtes. Contrairement aux anciennes découvertes, on a surtout retrouvé des milliers de fragments, mis à part les premiers rouleaux découverts dans des jarres par les bédouins au printemps 1947, assez bien conservés, bien que rarement complets sauf pour un rouleau d'Isaïe. Les bédouins parcouraient la région, gardant leurs troupeaux de chèvres, et un jour, raconta un jeune berger, l'une d'entre elles s'est égarée. Il partit à sa recherche dans ces falaises, et ne la trouvant pas, fatigué, assis à l'ombre d'un rocher, il lança un caillou dans un trou en face de lui. Un bruit bizarre en sortit, il eut peur et s'enfuit. Il raconta l'aventure à sa tribu et le lendemain il revint, avec des cordes, accompagné de son cousin. Ils entrèrent par le trou et trouvèrent des jarres le long des parois, la plupart vides ou brisées. Ils emportèrent les rouleaux, laissant les tissus de lin noirci qui les enveloppaient, mais quelques fragments s'en détachèrent. En janvier 1949, une équipe de l'ONU avec la légion arabe de Jordanie redécouvrit la grotte, et lors de la fouille par l'École biblique, on trouva un grand nombre de fragments dont plusieurs avaient appartenu à divers rouleaux emportés par les

bédouins. On a ainsi la certitude de la provenance des rouleaux vendus par les bédouins.

### **Parmi tous ces fragments, 244 manuscrits de livres bibliques, en hébreu, en araméen, ou traduits en grec ou en araméen**

Parmi les manuscrits trouvés au XX<sup>e</sup> siècle, on en a identifié à présent 244 appartenant à des livres bibliques ; j'appelle « biblique » les copies de textes connus de la Bible hébraïque, qu'ils soient en hébreu ou en araméen, mais aussi des traductions en grec ou en araméen (ces dernières au nombre de trois). Il y a aussi des restes de livres, que l'on appelle « pseudépigraphiques » ou « apocryphes » ; ce sont des manuscrits en hébreu ou en araméen qui ont été traduits en grec, puis en latin, ou en syriaque, guèze, slavon et d'autres langues anciennes. Plusieurs étaient parfois connus grâce à des citations des Pères de l'Église ou des copies du Moyen Âge, c'est la littérature apocryphe. Et on a aussi trouvé d'autres compositions que l'on attribue aux esséniens. Ces compositions étaient inconnues jusqu'à ce jour, sauf quelques-unes trouvées dans la synagogue qaraïte du vieux Caire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'une d'elles est le *Document de Damas* dont on a retrouvé plusieurs autres copies, mais le texte de ce long et important rouleau est toujours incomplet.

### **Les manuscrits « esséniens » furent composés entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant Jésus Christ**

Les rouleaux esséniens ont été composés par eux, pour eux, pendant leur séjour en exil à Qumrân, à commencer par le noyau de fondation. Concernant la date, les savants discutent, mais une grande majorité estime que le mouvement essénien a dû commencer vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ. On le comprend assez bien, dans le contexte qui suit la guerre de Judas Maccabée contre le séleucide Antiochus IV Épiphane. La révolte des Maccabées a été une révolte des juifs pieux contre

la dynastie grecque des séleucides de Syrie, mais elle a engendré un conflit interne au peuple juif opposant des traditionalistes hostiles à une adaptation-évolution de la tradition juive au contact de la culture grecque et des juifs hellénisants, plus favorables à l'adoption de comportements grecs compatibles selon eux avec la loi. À l'issue de la guerre contre Antiochus IV et la victoire en 164, le temple souillé dut être purifié. Quand Judas Maccabée mourut en 160, son frère Jonathan Maccabée assura le pouvoir militaire et politique. En 152 il revendiqua la charge du grand sacerdoce à la suite d'une manœuvre politique parce qu'il voulait avoir accès au trésor du temple, la seule banque juive de l'époque (en 2 *Maccabées* 4,1, Simon du clan Bilga, le prévôt du temple à une époque antérieure et dénonciateur du trésor du temple, ne doit pas être confondu avec Simon qui gouvernera plus tard, le frère de Jonathan, du clan Yoarib). Il fallait réparer les remparts, le palais, et surtout payer des mercenaires grecs pour continuer la guerre et reconstituer un minimum de royaume autour de Jérusalem. Jonathan avait un urgent besoin d'argent parce que la guerre avait coûté cher et laissé le pays exsangue. Pour ce faire, il dut s'adresser au Grand Prêtre en exercice au temple, mais ce dernier refusa d'accéder à sa demande : le trésor est sacré, il ne peut être utilisé pour des fins profanes ! Devant ce refus, en fin tacticien, Jonathan prit contact avec ses anciens ennemis syriens, et parvint à se faire reconnaître et nommer Grand Prêtre par le roi Alexandre Balas, fils d'Antiochus IV. En reconnaissance, il lui offrit de nombreux cadeaux lors d'une rencontre à Akko, aussi connue dans le monde chrétien sous le nom de Saint-Jean-d'Acre, à l'occasion du mariage du roi avec Cléopâtre. Des fragments d'un manuscrit de la grotte quatre que j'ai publiés, font allusion à des vols au trésor du temple par Jonathan et ses troupes, ce qui rejoint, à mon avis, ces mêmes événements rapportés par l'historien juif Flavius Josèphe. Le grand prêtre authentique n'avait d'autre solution que de fuir avec ses fidèles emportant avec lui des copies des rouleaux du temple pour sauvegarder l'important héritage des ancêtres.

**3.** On arrive aujourd'hui à situer assez bien **l'histoire** de la Communauté essénienne qui s'est retirée en ce lieu en compagnie du Grand Prêtre légitime destitué en 152 avant Jésus Christ par l'usurpateur Jonathan Maccabée. Ce Grand Prêtre énigmatique, appelé « Maître de justice » par la Communauté, a inspiré les règles et les textes fondateurs de ce petit groupe en rupture avec le temple qui attendait la venue du messie dans le deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

### **L'exil du Grand Prêtre en place, suite au conflit avec l'usurpateur Jonathan Maccabée**

Le Grand Prêtre légitime, suivi d'un groupe de fidèles, partit alors en exil à Qumrân, le fortin judéen abandonné avant l'exil à Babylone, emportant l'essentiel des objets du culte du temple et au moins une copie des rouleaux de la bibliothèque du temple afin de sauvegarder les écrits et l'héritage des pères. Mais ils ne pouvaient reconnaître Jonathan comme Grand Prêtre légitime, car celui-ci n'appartenait pas à la lignée sacerdotale authentique. Et ils étaient persuadés qu'ayant usurpé cette charge, Dieu le punirait assez vite et qu'ainsi ils pourraient revenir à Jérusalem et reprendre le culte au temple à nouveau purifié, selon les normes de la loi. En fait, ils ne sont jamais revenus mais Jonathan Maccabée mourut d'une mort terrible, en 143, dans sa guerre avec Tryphon, général syrien et roi de 142-138, qui, craignant de perdre le contrôle de la Coélé-Syrie, fit arrêter le grand-prêtre de Jérusalem, Jonathan Maccabée et massacrer sa garde à Ptolémaïs-Akko. Son frère, Simon Maccabée, assura la relève, mais il fut lui aussi tué à Jéricho en 134, et son fils, Jean Hyrkan I<sup>er</sup>, lui succéda, de 134 à 104.

### **L'enracinement d'un groupe de fidèles en rupture avec le temple et ses compromis**

À cette époque-là (à la mort de Jonathan ou de Simon), le petit groupe de fidèles autour du Grand Prêtre légitime en exil à Qumrân dut grossir et organiser sa vie ; il rédigea des « règles

», composa des « hymnes », etc., pour compenser la perte du droit de sacrifier et d'exercer le culte divin au temple unique à Jérusalem. En effet, les Grands Prêtres illégitimes hasmonéens (nom qui provient de Hasmonée, un des aïeuls des frères Maccabées) avaient changé le calendrier et des pratiques. Ainsi, ils menaient une politique pro-grecque (philhellène), et avaient du coup mécontenté les juifs de piété traditionnelle. Aussi un certain nombre de pieux dut s'exiler et alla rejoindre le premier groupe à Qumrân. Le groupe dut, soit sous Simon ou au plus tard sous Jean Hyrkan I, se réorganiser, agrandir les bâtiments pour une installation plus longue que prévue, composer des écrits pour leur nouvelle vie, réglant la discipline interne, les entrées dans la communauté, les formes de pratique du judaïsme, les motivations théologiques de leur genre de vie, la relecture des textes bibliques pour le présent et le futur, d'abord sous l'inspiration du Grand Prêtre, leur maître authentique, dit le « Maître de Justice » vénéré comme inspiré par Dieu pour interpréter les livres sacrés. D'autres juifs du pays en désaccord avec la politique et la pratique hasmonéenne durent aussi s'inspirer des idées et pratiques du groupe autour du Grand Prêtre en exil, et composer ainsi avec lui en Judée le corps du courant religieux juif, qui reçut le nom d'essénien, voulant dire : les pieux ou les fidèles observant de la loi, sans aller cependant jusqu'à s'exiler à Qumrân.

### **Qui était ce Grand Prêtre ?**

À mon avis, mais c'est aussi celui d'autres savants, il était le fils du grand prêtre Onias III dépossédé en 175 par Jason son frère qui brigait lui aussi le grand pontificat et qui introduisit l'hellénisme (2 *Maccabées* 4,7). Mais Jason fut supplanté à son tour par Ménélas qui fit tuer Onias III à Daphnè près d'Antioche de Syrie en 172 (2 *Maccabées* 4,30-38) où il était parti négocier avec le Séleucide. Quand le fils d'Onias III dont on connaît l'existence par Flavius Josèphe mais pas le nom (probablement Simon III par paronymie, mais certainement pas Onias, le fils du prévôt du temple, souvent dénommé Onias IV), eut l'âge

requis, il dut très vraisemblablement assumer la charge du grand pontificat à la mort du Grand Prêtre Alcime en 159. C'est lui le Grand Prêtre légitime qui a dû exercer la charge au temple jusqu'en 152, quand Jonathan l'en déposséda. En exil à Qumrân (hors des limites du royaume hasmonéen), au nom de son groupe, il écrivit une *Lettre* (MMT = *Quelques points des œuvres de la Loi*) adressée au grand prêtre illégitime qui au début de son pontificat avait changé les calendriers et nombre d'interprétations de la loi concernant en particulier le sacerdoce, la pureté du sanctuaire, les mariages mixtes, etc., lui adjoignant de revenir à une lecture authentique et autorisée dont lui seul était l'interprète inspiré et le défenseur. Ce faisant il serait compté au nombre des justes et non des impies et serait comblé de bénédictions comme David qui lui, fut pardonné, au lieu de malédictions pour le présent et dans la vie éternelle. Le cadre historique de cette *Lettre* ne peut être que celui des débuts avant la séparation définitive, soit entre 152 et 150 avant Jésus Christ, à l'origine du parti pharisien (en hébreu *séparé*), dont Flavius Josèphe atteste l'existence sous Jonathan. Le Maître organisa autour de lui une communauté de fidèles disciples pour garder la tradition des pères et mener une vie selon le judaïsme le plus authentique possible, bien que temporairement privés du culte au temple. Il passait pour un prophète inspiré par Dieu, et l'interprète véridique de la loi de Moïse, vénéré par ses disciples. Il dut mourir paisiblement vers 115 – 110 av. J.-C.

### **Un « Maître de justice » vénéré par ses disciples et inspirateur des textes fondateurs de Qumrân**

Ses disciples de la première génération, ses contemporains, et les témoins oculaires des premiers disciples, la deuxième génération, ont recopié les écrits du Maître, et composé des *Commentaires* de livres bibliques, des prophètes et de psaumes en particulier, dans la ligne de l'inspiration du Maître et des premiers condisciples, afin d'asseoir leur courant religieux, Commentaires fort intéressants dont certains ont été retrouvés au XX<sup>e</sup> siècle. Mais le messie tardant à venir d'après

les calculs du Maître (attendu après un jubilé de jubilés – 490 ans – après l'exil à Babylone), soit dans le deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle avant Jésus Christ d'après leurs calculs. Les dernières compositions datent vers 55 avant Jésus Christ, ensuite on ne composa plus, mais on se contenta de recopier les rouleaux antérieurs, à l'exception du *Rouleau de cuivre*, une liste de cachettes composée juste avant la chute de Qumrân au printemps 68. Un tel phénomène est bien connu en ethno-sociologie. Jésus a prêché, eu des disciples, choisi les douze apôtres qui ont recueilli son enseignement, qui ont prêché à leur tour ; les témoins oculaires ont mis par écrit des récits et des enseignements du messie Jésus, qui sont les récits évangéliques et les *Lettres des apôtres*. Mais une fois que la génération des derniers témoins oculaires a disparu, le *corpus* est clos. Le Nouveau Testament n'aura plus d'ajouts. Il y aura ensuite les écrits des Pères Apostoliques, la tradition des premiers chrétiens, les écrits des Pères de l'Église. Il en alla de même pour la fondation et l'histoire de la communauté essénienne autour du Maître et de ses premiers disciples.

### **Le groupe de Qumrân était un groupe fermé, avec des règles strictes**

À l'école du Grand Prêtre et Maître authentique le groupe de prêtres et de lévites qui l'avaient suivi à Qumrân, menait une vie de célibat et de pureté parfaite, comme si les membres officiaient au temple. En effet, lors de leurs services au temple, deux semaines chaque année sur les cinquante-deux semaines pour les vingt-six classes sacerdotales, les prêtres vivent en célibataire, sans femme ni enfant. Il en est de même du célibat temporaire adopté à Qumrân pendant le temps de leur exil, la communauté formant un temple d'hommes à maintenir dans un état de pureté parfaite. Un autre motif vient se greffer au précédent : pendant la guerre sainte dans la Bible, les femmes et les enfants restent à la maison, le soldat israélite mène une vie de pureté dans un célibat temporaire pour que Dieu assure la victoire de l'armée israélite ; il en est de même pour

l'essénien qui mène sa guerre sainte pour pouvoir revenir à Jérusalem et purifier le temple, quand Dieu aura mis fin à l'exercice du grand sacerdoce impie, afin de restaurer le calendrier révélé et le culte dans sa pureté originelle, etc. On a retrouvé un manuscrit *La Règle de la guerre des fils de lumière contre les fils de ténèbres* centrée sur la préparation de la venue des temps de la fin et des messies. Un troisième argument en faveur du célibat des membres de la communauté qumrânienne est la vie à mener en communion avec les anges dans leur « temple temporel » que formait la Communauté. Mais les esséniens de Jérusalem n'ont pas forcément tous vécu en célibataire, peut-être ceux du Mont Sion dans la mesure où un homme devait assurer la corvée d'eau (et on sait l'importance de l'eau pour un essénien). On comprend ainsi pourquoi dans le *Document de Damas* il est aussi question d'esséniens mariés : on peut se séparer si des cas se présentent, mais on ne peut pas divorcer ni se remarier. Jésus a certainement eu l'occasion de fréquenter des esséniens à Jérusalem lors de ses divers séjours, avec qui il a pu partager nombre de points de vues sans tout accepter, comme il l'a fait avec les docteurs pharisiens, des scribes et des sadducéens.

### **Les esséniens attendaient la venue d'un « messie-roi » et d'un « messie-prêtre »**

Plusieurs manuscrits parlent des messies qui doivent venir. Après le retour de l'exil, on attendait la restauration de la dynastie davidique, un nouveau roi et un nouveau grand prêtre, Zorobabel et Josué furent les premiers à remplir ces rôles. Comme la descendance de David avait bien du mal à se rétablir, les Grands Prêtres assurèrent le premier rôle avec la restauration du temple sous Esdras et Néhémie. Si bien que la conception d'un bicéphalisme se fit jour : deux messies, l'attente d'un messie-roi et d'un messie-prêtre. Messie veut dire « oint », quelqu'un qui a reçu l'onction d'huile. Le Grand Prêtre en exercice reçoit l'onction d'huile et depuis lors il y a toujours eu un grand prêtre officiant au temple, mais on attendait



toujours la venue du roi davidique qui, lui aussi, serait oint. Aussi après l'exil, le Grand Prêtre avait beaucoup de pouvoir, tous (?) les pouvoirs ; ainsi la précellence du messie-prêtre sur le messie-roi lui revenait de droit, pour tout ce qui relève de la loi, du religieux et du sacré. Et de son côté, le messie-roi aurait la prééminence concernant le jugement et la guerre sainte. Si on attendait un messianisme bicéphale, Jésus a été accusé d'être le roi des juifs, c'est à dire le messie, ce que Pilate a écrit sur l'écrêteau d'accusation. Et il était en même temps le prêtre par excellence, ce que nous donne très clairement à entendre *l'Épître aux Hébreux*, le nouveau Melkîsédeq.

### **L'attente d'un messie qui guérit et annonce la bonne nouvelle aux pauvres**

Dans un texte de Qumrân dont j'ai assuré la publication, *l'Apocalypse messianique*, il est dit que, lorsque le messie viendra, Dieu accomplira un certain nombre de signes : « Il guérira les mortellement blessés et ressuscitera les morts, rendra la vue aux aveugles et redressera les courbés, annoncera la bonne nouvelle aux pauvres et rassasiera les affamés » soit une série de bienfaits regroupés dans une strophe, tirés d'Isaïe, des psaumes et des prophètes. Quand Jean-Baptiste en prison envoie deux disciples à Jésus lui demandant : « Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ? » Jésus lui fit cette réponse : « Allez dire à Jean ce que vous voyez : les aveugles voient et les boiteux marchent, les lépreux sont guéris et les sourds entendent, les morts ressuscitent et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres » Précisément ces mêmes séquences. Dans *Matthieu* (11, 5) elles sont groupées deux par deux : l'une et l'autre, l'une et l'autre, l'une et l'autre, comme dans le manuscrit de Qumrân, alors que dans *Luc* (7, 22), elles sont groupées par trois avec la seule coordination entre les deux, soit deux fois trois, au lieu de trois fois deux. Encore une fois la formulation de Matthieu est de type sémitique, palestinien contrairement à celle de Luc. Or le texte de Qumrân est daté de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ, bien antérieur

aux Évangiles. On a là la preuve de chaînes connues dans le milieu palestinien et dans l'air du temps, montrant encore une fois l'enracinement spatio-temporel du message et de la personne de Jésus ! La réponse de Jésus n'est pas anodine. Elle devait ouvrir les yeux de ses contemporains.

**4.** Jean-Baptiste n'a pas de lien avec Qumrân où il n'est pas pratiqué de baptême en tant que tel. L'enseignement de **Jésus** se rapproche par bien des points de celui des esséniens (mariage, divorce, résurrection des justes) mais il s'en distingue aussi parfois beaucoup sur d'autres points clés comme l'amour du prochain et le sabbat.

### **Jean-Baptiste, fils de prêtre, n'a pas eu de contact avec les esséniens de Qumrân**

Je suis convaincu que Jean-Baptiste n'est jamais entré dans la communauté de Qumrân. D'abord son père était un prêtre exerçant au temple, lorsque l'ange lui annonça la naissance de son fils Jean. Si le raisonnement de certains : « ses parents étant âgés et devenu assez vite orphelin, il partit dans le désert rejoindre la communauté des esséniens qui l'accueillirent », n'est théoriquement pas impossible, il est somme toute, invraisemblable. Selon cette hypothèse, Jean Baptiste aurait quitté le courant religieux de ses parents qui étaient sadducéens ou pharisiens, il serait entré dans la communauté de Qumrân, et serait devenu un essénien après deux à trois ans de probation en étant admis dans la communauté. Puis il aurait quitté à nouveau le courant essénien pour se retrouver gyrovague (un vagabond sans être membre d'aucune communauté) dans le désert pour annoncer son propre message ? Il est difficile d'accepter cette hypothèse-là, car quelqu'un qui aurait renié tant de fois sa pratique et sa famille religieuse, serait très difficilement crédible dans sa nouvelle prédication.

## **Le baptême est inconnu à Qumrân...**

Sans doute, Jean-Baptiste a passé dans le désert de Judah, prêchant un baptême de repentir, mais sans devoir être allé à tout prix à Qumrân et sans entrer dans la communauté. Le désert est vaste et à Qumrân, il n'y a pas de baptême de repentir. Or le baptême de repentir dans les eaux vives, non dans des bassins, a fait de lui le ministre du baptême, puisqu'on l'a appelé « le » baptiste. Si d'autres avaient administré ce même baptême, il n'aurait pas été désigné comme « le » baptiste, il y en aurait eu d'autres avant et après lui. Il baptisait le long du Jourdain dans les eaux vives, et à Aïnoun, qui signifie « les deux sources » en araméen palestinien, près de Salim en Samarie. Le baptême prêché et administré par lui est un baptême de repentir pour le pardon des péchés, et un baptême, qui plus est, non réitérable, dont il était lui-même « le ministre ».

## **... mais il y a des ablutions multi-quotidiennes**

À Qumrân il n'y a pas de baptême en tant que tel mais il y a des ablutions multi-quotidiennes chaque fois qu'il est nécessaire pour la pureté corporelle : avant de prendre son repas, au retour du travail, de la selle, etc., et l'eau n'est pas courante dans les petits bassins spécifiques. Il s'agit là d'une purification rituelle : on lave les mains, les pieds, et le reste, ce n'est pas un baptême au sens propre, surtout il n'y a pas de ministre pour administrer ces ablutions et on ne se lave pas une fois pour toutes comme il en est pour le baptême de pénitence de Jean. Il y a donc d'insurmontables différences.

Que Jean se soit nourri de sauterelles et de miel sauvage le rapprocherait des esséniens ! En effet à Qumrân il y a des textes qui traitent de ces réalités. Mais ils précisent comment les manger pour respecter les règles de la « kasherout ». Il faut que les sauterelles soient vivantes au moment où on les met dans l'eau bouillante ou si on les fait frire. De même pour les poissons, il faut les attraper vivants et ensuite retirer la goutte

de sang pour les préparer. Rien ne prouve que Jean-Baptiste ait suivi ces règles très précises de la cuisine essénienne dans sa vie de pénitence et de prêcheur dans le désert. Cela me paraît invraisemblable pour ne pas dire impossible, sans autre témoignage.

De plus, Jean-Baptiste prêchait à tout le monde : aux sadducéens, aux pharisiens, aux soldats, etc. donc à tous ceux qui voulaient bien venir à lui et se faire baptiser. Or le groupe des esséniens à Qumrân est un groupe très fermé. Pour entrer chez les esséniens, il y avait des temps de probation, un an, deux ans et plus, pour accéder aux ablutions pour lesquelles il n'est point de ministre, puis aux repas communautaires. Si Jean-Baptiste avait quitté la communauté, il serait mort abandonné dans le désert suite au serment fait, et il n'aurait jamais pu être « le prophète » attendu.

### **Sur plusieurs sujets l'enseignement de Jésus est identique mais il peut aussi prendre des positions diamétralement opposées**

Dans une composition de sagesse retrouvée à Qumrân, il est écrit que la loi et la sagesse sont une même réalité, or Jésus est le nouveau Maître de Sagesse qui édicte la nouvelle loi. D'où le discours sur la montagne qui suit les Béatitudes en *Matthieu 5* : « Vous avez appris qu'il a été dit, et moi je vous dis... ». Jésus prend une position claire. Dans ce qu'il dit de nouveau, il y a un enseignement central, parfois identique à ce que l'on trouve chez les esséniens mais aussi des positions diamétralement opposées. Il est intéressant de noter des similitudes mais aussi des différences. Qu'apporte Jésus de neuf et qui n'est pas reçu ou accepté de la tradition juive ou même du courant essénien qui est un milieu cependant très orthodoxe dans l'interprétation de la loi ? Je n'ose pas employer ici le mot « secte » que l'on a utilisé pendant longtemps et qui l'est encore par de nombreux auteurs, parce que le mot n'a pas le même sens aujourd'hui qu'il avait au II<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ. En français, le mot « secte » est trop péjoratif, alors qu'à

l'époque ancienne, « hairésis-hérésie » avait le sens d'« école de pensée », aussi j'emploie des mots comme des courants, des mouvements religieux qui sont des manières différentes de comprendre les Écritures et de vivre en accord avec elles. Les esséniens représentent un de ces courants religieux de l'époque à côté des pharisiens avec la diversité des écoles rabbiniques de Hillel et Shamaï, ..., et des sadducéens ; chacun avait sa manière de comprendre et de vivre selon la loi à l'école de ses propres sages.

### **Jésus tient la même position que les esséniens sur le mariage et sur le divorce**

Les esséniens sont opposés au divorce : on ne peut pas divorcer puisque l'on ne peut pas être polygame, car au commencement Dieu a créé l'homme et la femme, il les a fait un : cela est souvent répété. Jésus utilise les mêmes arguments pris en *Genèse 2,24*, dans les passages du Nouveau Testament (*Matthieu 19, 6* et parallèles). Et s'il y a une mésentente trop grande dans le couple, la séparation est permise, mais on ne peut pas se remarier du vivant de l'un des époux. Alors que les pharisiens ont apporté de nombreux adoucissements à la loi autorisant à répudier sa femme pour n'importe quel motif et à se remarier, il suffit de lui remettre un acte de répudiation. La position des esséniens et celle de Jésus sont identiques. D'après *Deutéronome 24,1-4*, Moïse a permis de renvoyer sa femme, mais c'est Moïse qui parle et qui l'a permis, ce n'est pas Dieu qui l'a dit au commencement quand il a créé l'homme et la femme en *Genèse 2, 24* ! C'est là un commandement nouveau de la pratique juive, mais Jésus précise (*Matthieu 19, 8*) : « c'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier votre femme ». Puis seul Matthieu introduit une clause à l'interdiction du renvoi de sa femme dans la bouche de Jésus « sauf pour motif d'impudicité » (*Matthieu 5, 31-32*), ce qui pourrait rejoindre sans doute les motifs de la pratique essénienne, mais sans remariage pour autant. Saint Paul reprend ce même

enseignement de Jésus dans la *Première Épître aux Corinthiens*, 7,10-11.

### **Jésus est opposé aux esséniens sur l'amour du prochain**

En revanche, Jésus est opposé aux esséniens sur l'amour du prochain. Vous avez appris qu'il a été dit : « Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi » (*Matthieu* 5, 43), mais ce n'est nulle part formulé ainsi dans la loi de Moïse. On lit dans le psaume 139, 21 : « Je hais ceux qui te haïssent... je les hais d'une haine parfaite... » À Qumrân l'ennemi c'est le non-essénien, les fils de Bélial, parce qu'y est prônée la haine du mal et des impies, tous les produits de l'esprit mauvais, et qu'il faut rester dans la compagnie des justes pour bénéficier du salut. Jésus, lui, prend ici le contre-pied des esséniens. Le passage des Évangiles sur « Qui est mon prochain » est bien connu . Pour l'israélite dans le livre du *Lévitique* c'était l'autochtone, le résident du pays, ensuite après l'exil, c'est devenu le juif opposé au samaritain, mais pour l'essénien, le prochain est uniquement les fils de lumière, les membres du courant essénien, comme il est bien rappelé dans la *Règle de la Communauté* et ailleurs.

### **Jésus est opposé aux esséniens sur le sabbat**

Dans plusieurs passages de la Bible (*Exode* 20, 8-13, et 31,12-17, etc.), il est rappelé que le sabbat est sacré, c'est le jour du repos de Dieu et celui qui profanerait le sabbat, devrait être mis à mort. C'est dur mais c'est ainsi. Dans cet esprit-là, du temps des guerres maccabéennes contre Antiochus IV Épiphane, peu avant le début du courant essénien, il est rappelé qu'il est interdit de faire la guerre le jour du sabbat. Toutefois certains responsables du peuple le permirent. Jésus considère aussi très certainement le sabbat comme sacré, mais pas au point qu'il soit interdit de faire le bien, de guérir, de sauver une vie, de chasser les esprits impurs, d'où dans les Évangiles les nombreux récits de miracles accomplis le jour du sabbat,

pratique qu'épiaient les docteurs juifs pour prendre Jésus en défaut et pouvoir le condamner ensuite.

À ce propos, les mêmes exemples des manuscrits se retrouvent dans le Nouveau Testament : par exemple dans le *Document de Damas* il est écrit qu'il n'est pas permis d'aider une bête à mettre bas le jour du sabbat ou si elle tombe dans un trou, on ne peut pas l'en sortir. De même, s'il s'agit d'un homme, on ne peut pas l'aider avec quelque instrument mais uniquement à l'aide de son habit car on ne peut pas porter une échelle, une corde ou quelque autre instrument. Jésus a repris ce même exemple (*Luc 14,1-6*) : « Lequel d'entre vous, si son fils ou son bœuf tombe dans un trou, ne l'en retire aussitôt ? », les pharisiens ne pouvant rien lui répondre, ne pouvaient qu'approuver et donc reconnaître avoir assoupli la loi de Moïse, en ne distinguant même pas les cas entre un homme et une bête. En conséquence, il est permis de faire du bien le jour de sabbat.

L'évangile de saint Jean ne rapporte que des miracles accomplis le jour du sabbat, voulant certainement insister sur la manière dont Jésus interprétait la loi. Un tel agir de Jésus en semaine ne pouvait faire difficulté, sauf si occasion de blasphème. « Pour que vous sachiez que le fils de l'homme a le droit de pardonner vos péchés », il dit au paralytique couché sur son grabat : « prends ton grabat et marche ». D'où les questions : Qui donc est celui-ci qui n'observe pas le sabbat, qui fait des guérisons, qui ressuscite les morts, qui pardonne les péchés et blasphème ? Cela offensait les docteurs de la loi qui, eux seuls, croyaient savoir interpréter correctement la loi de Moïse. Or Jésus n'ayant pas été formé par eux à leur école du temple, il ne pouvait, à leurs yeux, parler avec autorité au sujet de la loi, ni encore pire s'égaliser à Dieu ! Cependant, c'est bien ainsi que l'avait sitôt reconnu le possédé d'un esprit impur, le jour de sabbat à Capharnaüm : « Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es, le saint de Dieu » (*Marc 1, 21-28*). Ce disant, le diable dans le cœur du possédé reconnaissait le pouvoir de

Jésus, enseignant avec autorité, qui vient mettre fin à son règne, au règne des ténèbres, et inaugurer le règne du Saint, le règne de Dieu !

Sur ce point-là aussi, Jésus n'a pas suivi la même position que les esséniens. Pour lui, le sabbat est fait pour l'homme, non l'homme pour le sabbat. Et le fils de l'homme est maître du sabbat, se présentant comme l'égal de Dieu dans le livre de l'*Exode*.

### **Qumrân atteste la croyance à la résurrection des justes**

C'est là un sujet très important concernant les croyances, car dans la Bible ce sujet est à peine effleuré. Il y a bien ça et là quelques allusions dans *Isaïe*, peut-être quelques versets de psaumes ou du *Livre de Job* mais qui sont très discutés, l'essentiel est dans le *Livre de Daniel* (12, 2-3) mais très succinctement présenté ; l'hébreu souvent assez mal traduit est à comprendre ainsi : « En ce temps-là, ton peuple sera épargné : beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière s'éveilleront. Les uns seront pour la vie éternelle, les autres seront pour l'opprobre, pour l'horreur éternelle », affirmant au passage la seule résurrection des justes. À Qumrân, on a retrouvé plusieurs textes beaucoup plus explicites montrant par là que les croyances concernant la vie après la mort et l'au-delà se sont précisées depuis l'exil à Babylone. Le traumatisme de l'exil a marqué très fortement les esprits : Pourquoi Dieu a-t-il abandonné son peuple ? Pourquoi le temple a-t-il été détruit ? Qu'en est-il de la promesse divine d'un roi fils de David sur le trône de Jérusalem ? Les sages en particulier se sont posé ces questions et ont fini par comprendre qu'il ne peut y avoir de punition collective, que chacun est responsable pour lui-même. Mais les punitions ne sont pas nécessairement à attendre dans cette vie ! On voit en effet l'impie prospérer et le juste souffrir et mourir jeune. La récompense et la punition ne seraient-elles pas alors attendues après la mort, car la justice de Dieu et sa miséricorde ne peuvent être prises en défaut ? Mais qu'est-ce



qu'une récompense après la mort ? Plusieurs textes nous montrent que leurs auteurs ont réfléchi à ces questions.

### **Qumrân renforce la croyance en la résurrection des justes**

Plusieurs manuscrits, une relecture du *Livre d'Ezéchiel 37*, etc. , laissent entendre que seul le juste ressuscitera, comme il est esquissé en passant en *Daniel 12* en hébreu, car la traduction grecque a introduit une résurrection générale acceptée de son temps. Mais le méchant ira à la damnation éternelle. Un autre manuscrit écrit dans une sorte de *credo* : Dieu qui a créé le ciel et la terre, ressuscitera les morts de son peuple, les bénis, mais les maudits seront pour la mort. Alors nous rendrons grâce et nous vous annoncerons les justices de Dieu qui délivre les hommes mortels, et ouvre les tombeaux. Les vivants en ce temps-là seront transformés sans passer par la mort. Mais à la fin les justes devront faire la traversée du « pont de l'abîme », une croyance héritée du zoroastrisme connue et insérée dans le manuscrit, car le « pont du trieur », connu encore de l'islam, est celui qui opère le tri entre les bons et les méchants. Alors que les méchants n'arriveront pas à traverser, ce pont étant devenu très étroit pour eux, et qu'ils tomberont frigorifiés dans l'abîme de perdition, le juste n'aura aucune difficulté à le traverser, le pont s'élargissant pour lui à cause de ses bonnes actions afin de recevoir les récompenses et entrer dans le ciel en compagnie des anges. Cette présentation, certes imagée héritée du zoroastrisme, traduit bien la conception des récompenses et des châtiments attendus dans l'au-delà. C'est sans doute pour cela que bien des juifs veulent être enterrés dans la vallée de Josaphat, la vallée du jugement, portion de la vallée du Cédron qui se trouve précisément entre le mont du Temple et le mont des Oliviers, pour être aux premières loges lors de la résurrection et du jugement. C'est vrai pour les juifs mais aussi pour les musulmans, ce jour-là, les ressuscités devront traverser sur un câble tendu du mont des Oliviers au parvis du temple, être pesés

sur les balances avant de connaître leur sort. Cette croyance partagée par les deux religions vient de là. D'après ce manuscrit de Qumrân, les justes seront accueillis au ciel par les anges et les méchants tomberont « coagulés », « rigides », le mot est très fort, dans les abîmes. C'est probablement l'origine du « refrigerium », ce lieu est symbolisé à partir du Moyen-Âge par un lieu de feu purificateur, le purgatoire proprement dit, tandis qu'il est représenté chez les premiers chrétiens par un lieu de rafraîchissement appelé le *refrigerium* dans notre conception du Moyen-Âge. Voir aussi une transcription de ce thème avec l'image de la porte étroite pour entrer dans le royaume, dans les Évangiles.

### **Des textes sur la croyance à la résurrection datant des deux derniers siècles avant Jésus**

Les seuls restes de ce type de manuscrits fragmentaires, ont permis de faire un pas important dans l'histoire des croyances. Dans le Nouveau Testament, la parabole du riche et du pauvre Lazare dont les chiens léchaient les plaies, apporte aussi son enseignement. Après la mort, Lazare est dans le sein d'Abraham, dans le paradis, et le riche souffre atrocement dans les flammes éternelles. Et le riche de demander : « Père Abraham envoie Lazare tremper son doigt dans l'eau pour me rafraîchir la langue car je suis à la torture dans les flammes... Envoie Lazare chez mes frères qu'il leur fasse la leçon... ». Et Abraham de lui répondre : « Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent... » (*Luc 16,19-31*). C'est un renvoi clair à l'écoute de la Parole de Dieu qui seule permet d'être trouvé juste lors du jugement. Même si quelqu'un ressuscite d'entre les morts, ils ne seront pas convaincus. Une allusion claire à Jésus ressuscité d'entre les morts mais que beaucoup de juifs ses contemporains ne reconnurent pas.

Un autre point important concerne l'état du ressuscité. À la question des Sadducéens en *Matthieu 22, 23-33*, Jésus répond : « À la résurrection, on ne prend ni femme ni mari, mais on est comme des anges dans le ciel ». De même saint Paul affirme en

1 *Corinthiens* 15, 42-44 : on sème un corps mortel, corruptible, on ressuscite un corps spirituel dans la gloire, ou encore dans les *Actes des Apôtres* 23,8 (souvent mal traduit) ce sujet est très bien explicité : « Les sadducéens disent en effet qu'il n'y a pas de résurrection : ni ange ni esprit, tandis que les pharisiens professent l'un et l'autre ». Pour sa défense, saint Paul connaissant bien les positions opposées des deux courants juifs contemporains, peut ainsi confesser la résurrection de Jésus et celle des justes. La résurrection n'est pas un retour à la vie antérieure, une réanimation d'un cadavre, comme ce fut le cas pour la revivification de Lazare à Béthanie, elle est entrée dans la vie éternelle dans la gloire, en compagnie des anges. Le ressuscité n'est pas un ange, il est pareil aux anges et aux esprits. Dans 1*Thessaloniens* 4,16-17, Paul écrit que lorsque la trompette sonnera, « les morts qui sont dans le Christ ressusciteront en premier, après quoi nous les vivants serons réunis, transformés, emportés dans les airs à la rencontre du Seigneur ». Les enseignements de ces divers passages du Nouveau Testament ont tous leurs premières ébauches dans l'*Apocalypse messianique* de Qumrân : lors du jugement, les justes vivants seront transformés dans la gloire sans passer par la mort, et les justes morts ressusciteront pour aller à la rencontre des anges dans le ciel, sans être pour autant des anges, mais vivant alors en leur compagnie en présence de Dieu. Jésus le premier ressuscité est entré dans la gloire de Dieu, intronisé à la droite du père.

On mesure toute l'importance d'avoir retrouvé des textes sur la croyance à la résurrection datant des deux derniers siècles avant Jésus, pour mieux comprendre son enseignement dans les évangiles et les autres livres du Nouveau Testament. Dit en passant, cette croyance était bien reçue des esséniens eux-mêmes, en plein accord avec la notice d'Hippolyte de Rome à leur sujet contrairement à ce qu'en dit Flavius Josèphe dans la *Guerre*. L'étude des manuscrits en témoigne plusieurs fois à commencer par leur plus ancienne composition connue,

la *Lettre* envoyée au grand prêtre illégitime, qui l'invitait à revenir de ses interprétations divergentes de la loi.

### **Les manuscrits attestent pour la première fois la pratique des exorcismes « au nom de YHWH »**

Autre point important à souligner, tant les exorcismes occupent une place centrale dans le Nouveau Testament. Dans les évangiles (*Marc 1, 24-28*, etc.), il est très souvent rappelé que Jésus a guéri les malades et a chassé beaucoup d'esprits impurs, et les esprits mauvais obéissaient à sa parole. Ces esprits reconnaissaient sa mission et son pouvoir divin, son être même, en disant qu'ils savaient qui il était, « le Saint, le Fils de Dieu », parce qu'il avait pouvoir sur eux ! Dans la scène de la tempête apaisée (*Matthieu 8, 23-27*), les disciples lui reconnaissent aussi des pouvoirs extraordinaires, sans que nous, modernes, ne percevions aussi bien ce que cela voulait révéler de la personne de Jésus et de son pouvoir sur la création. Plusieurs savants estiment que la remarque des démons « nous savons qui tu es, le fils de Dieu » (*Marc 5,7* et parallèles) est une réflexion postpascale qui ne peut être une authentique parole de Jésus, une révélation de sa personne durant sa vie publique. Un rouleau de la grotte 11 de Qumrân, rapporte que David a composé 4050 psaumes, (on en a retrouvé plus de 200 !) dont quatre à fredonner sur les possédés. Ce qui m'a frappé, en déchiffrant minutieusement un autre petit rouleau de la même grotte 11, malgré les cassures et les lacunes, ce fut de retrouver la formule hébraïque ancienne utilisée dans ce genre d'exercice. C'est « au nom de Yahvé » que l'esprit mauvais est chassé. « Yahvé » est le nom que Dieu révéla à Moïse dans l'épisode du buisson ardent en *Exode 3,14*. C'est là la formule immuable utilisée au cours des siècles pour son efficacité même. Or dans tous ces récits, Jésus n'a jamais utilisé la formule « Au nom de Yahvé, esprit mauvais, sors de cet homme ». Mais Il commande (*Marc 5, 8*) : « Esprit mauvais, je te l'ordonne, sors ! ». Il utilise le « je -ego, moi » et l'impératif, en lieu et place de la formule « Au nom de Yahvé ». D'où la réflexion :

« Et tous étaient effrayés, de sorte qu'ils se demandaient les uns les autres : Qu'est-ce que cela ? Voilà un enseignement nouveau, donné avec autorité ; il commande même aux esprits mauvais et ils lui obéissent ! » (*Marc 1,27-28*). Cette manière d'opérer signifie que Jésus savait qui il était, qu'il avait conscience de sa filiation divine et de sa mission, car lui seul pouvait changer la formule, de telle sorte qu'elle reste efficace. Or dans sa bouche, elle a toujours été efficace, même quand les esprits mauvais étaient « légion ». Et de fait, dans son enseignement nouveau mais donné avec autorité, la sabbat y compris, et sans employer la formule rituelle multiséculaire « Au nom de Yahvé », les docteurs pharisiens l'ont accusé de possession démoniaque, de chasser les esprits mauvais au nom de Béalzéboul.

### **Jésus change la formule millénaire des exorcismes qui sont désormais faits en son nom**

Béalzéboul signifie en hébreu « le prince des mouches ». Et Jésus de répondre à l'accusation des pharisiens (*Matthieu 12, 22-28*) : « Si moi c'est par Béalzéboul que je chasse les démons, vos disciples par qui les expulsent-ils ? (La réponse sous-entendue est « Au nom de Yahvé »). « Si c'est par l'esprit/le doigt (deux variantes) de Dieu que j'expulse les démons, c'est que le Royaume de Dieu est arrivé pour vous », leur faisant par là toucher du doigt qu'il est bien le messie attendu, s'ils y prêtent quelque attention. Jésus a donc changé de lui-même la formule multimillénaire, car dans chaque civilisation la formule était « Au nom du dieu tutélaire local » ; Yahvé pour les juifs, Sin pour un mésopotamien, Allah pour un musulman, et dans les petites amulettes en métal du III<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle après Jésus Christ, écrites par des scribes juifs, on retrouve toujours l'invocation du nom de Yahvé souvent sous la forme des trois ou quatre « *yod* », très rarement un substitut. Or Jésus n'a jamais utilisé la formule « Au nom de Yahvé ». Il a même donné l'ordre à ses apôtres d'aller en mission, « Guérissez les malades et chassez les esprits mauvais en mon nom ». Et les disciples

revenaient tout joyeux parce que les esprits mauvais leur étaient soumis. Sauf une fois, il y en eut un qui leur résista, et Jésus leur dit que celui-là n'était expulsé que par le jeûne et la prière.

### **Dans la formule, le « je » de Jésus est ainsi l'égal de « Yahvé »**

Il y a d'autres récits d'exorcismes dans les *Actes des Apôtres* (19,12-20), pratiqués par des juifs, des fils d'un grand prêtre, mais où la formule « au nom du Seigneur Jésus » n'a pas opéré, car l'intention a aussi son importance, ce n'est pas une formule ou un simulacre thaumaturgique. Comme il en est à propos du repos du sabbat et du pardon des péchés, cette pratique nouvelle où le « je » de Jésus et le nom « Yahvé » sont interchangeable, nous révèle quelle est la vraie origine de sa personne. Jésus avait donc conscience de son « origine », de sa filiation, de qui il était et quelle était sa mission dans le monde. Il n'a jamais dit « Je suis Dieu, ou le fils de Dieu », mais il a employé une autre formule « le fils de l'homme ». Ses faits et gestes, ses paroles devaient permettre à ses auditeurs pétris de culture biblique et d'attente messianique d'ouvrir les yeux et de voir que les promesses étaient en train de se réaliser devant eux. Aussi les évangélistes, et saint Jean en particulier, ajoutent : « Si vous ne croyez pas à ma parole, croyez au moins à mes œuvres », qui sont les œuvres de mon père, voyez ce que je dis et ce que je fais, cela aurait dû suffisamment leur ouvrir les yeux ; mais beaucoup avaient les yeux fermés et les oreilles bouchées, à l'exception des « pauvres dans l'esprit » qui le reconnurent. Telles étaient aussi les attentes des esséniens, de ce que Dieu ferait lors de la venue du prophète et des messies comme le précise un manuscrit.

**5.** Les découvertes de Qumrân **apportent énormément** à la compréhension de l'univers biblique, de ses sources, de ses calendriers et de ses pratiques, avec la mise au grand jour de quantité de variantes textuelles fort intéressantes,

qui montrent que l'autorité des textes n'était pas liée au détail de la lettre, mais plutôt au contenu du message. Les livres de Ben Sirac le Sage et de Tobie faisaient partie des textes reconnus par cette communauté, ainsi que le *Premier Livre d'Hénoch*, cité dans le Nouveau Testament, mais il n'a pas (encore ?) été retrouvé de trace du *Livre d'Esther*.

### **De nombreuses variantes textuelles expliquent l'histoire ancienne de la transmission du texte biblique**

Les différentes copies des livres bibliques contiennent des variantes textuelles intéressantes pouvant porter sur des mots ou des phrases en plus ou en moins, et même parfois un paragraphe en plus. On a ainsi une idée de la transmission du texte hébreu de la Bible à ces époques anciennes. L'étude attentive de la traduction grecque de la Bible, de la Septante en particulier, ou d'autres traductions grecques, latines ou syriaques un peu plus récentes mais anciennes tout de même, montre que des chapitres sont plus courts, qu'ils ont changé de place, que manquent des versets ou que d'autres sont en plus, tels des doublets avec des variantes, etc. On se demande alors : quel est le texte inspiré ? Est-ce le texte grec ? Le texte hébreu derrière le grec, ou le texte hébreu retrouvé à Qumrân (mais loin d'y être unifié, il contient aussi des variantes), ou le texte massorétique de la Bible hébraïque ? Cela pose des problèmes énormes aux exégètes et aux théologiens qu'ils devront résoudre. Pour l'instant, l'épigraphe est encore en train de déchiffrer au mieux, de compiler les variantes et de sérier les questions.

### **L'autorité des textes était liée avant tout au contenu du message et pas au détail de la lettre**

Devant ces questions de texte plus court ou plus long, ou d'inversion de chapitres, on estimait le plus souvent jusqu'alors que le traducteur en était le responsable, soit qu'il ne comprenait pas bien et qu'il essayait de s'en tirer au mieux, soit

qu'il était fatigué, ou qu'un courant d'air avait mélangé les feuillets des *codices*, ... ! (Mais il n'y avait pas encore de *codex*, uniquement des rouleaux). Aujourd'hui, on peut essayer d'expliquer certains cas du texte hébreu traduit en grec. À Qumrân on a les deux cas, par exemple pour le *Livre du prophète Jérémie* : trois copies malheureusement incomplètes du type hébreu massorétique, et trois du type de texte hébreu traduit en grec dans la Septante, texte plus court et aux chapitres en ordre différent. Pour l'essénien, l'un et l'autre texte faisaient certainement autorité. L'autorité du texte n'était pas liée au « iota », la plus petite lettre de l'écriture, mais au contenu du message, et ce devrait être le travail des théologiens, quand ils étudient l'inspiration des Écritures.

### **Il y a d'autres apports très intéressants concernant l'Ancien Testament**

Par exemple, dans une copie du *Premier Livre de Samuel* de la grotte quatre, à la fin du chapitre dix et au début du chapitre onze, dans le texte reçu la suture des épisodes est difficile, mais la copie qumrânienne a en cet endroit un paragraphe en plus sur la guerre de Nahash l'Ammonite à Yabesh de Galaad (1 *Samuel* 11,1). Dans leur ensemble les savants israéliens estiment que cette copie n'a pas grande valeur, il s'agirait d'un ajout. Pour eux en général tout ce qui n'est pas le texte massorétique n'est pas inspiré. Tous les savants ne sont pas toujours d'accord avec cette position, car un auteur ancien a bien écrit ce passage un jour au cours d'une des nombreuses étapes de la transmission du texte ! On ne peut pas avancer avec des préjugés. Il faut ouvrir les yeux et essayer de comprendre et d'expliquer le texte, soit l'ajout soit la suppression dans une copie, car le texte actuel n'est pas limpide ni en hébreu, ni en grec. Il a bien une origine ancienne.



## **Le Livre de Ben Sirac le Sage et le Livre de Tobie appartiennent à la liste des livres qui faisaient autorité à Qumrân**

À Qumrân ont été trouvées des restes de plusieurs copies en hébreu du livre de *Ben Sirac*/*l'Ecclésiastique*, livre qui ne figure pas dans la Bible hébraïque. Ce livre est dans la Bible grecque et syriaque, et en outre a été retrouvée une copie en hébreu à Massada, antérieure à 70 de notre ère (siège de Massada de 70 à 73), très probablement emportée par un essénien lors de la prise et destruction de Qumrân en 68. Ce livre fait aussi autorité dans d'autres compositions esséniennes qui en citent des passages comme il en est des autres livres de la Bible hébraïque. De même, on a trouvé cinq copies du *Livre de Tobie*, quatre en araméen et une en hébreu. L'araméen est la langue originelle, mais Tobie n'est pas retenu dans la Bible hébraïque. Par bien des aspects, c'est un texte beaucoup plus passionnant que les *rouleaux d'Esther* ou de *Judith* (d'ailleurs absents de la bibliothèque qumranienne). *Le livre de Tobie* est un livre de sagesse faisant autorité chez les esséniens pour avoir été retenu et recopié sur plusieurs siècles.

## **Qumrân autorise un regard nouveau sur les sources, les idées et les pratiques juives**

Jusqu'à présent, il était difficile d'utiliser le *Premier Livre d'Hénoch* pour connaître l'évolution des idées juives dans ce pays aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant Jésus Christ, car était soupçonnée l'insertion d'idées ou de croyances chrétiennes par les traducteurs grecs et éthiopiens dans un texte plus ancien. Mais la comparaison avec les fragments araméens maintenant retrouvés à Qumrân permet de se rendre compte de la qualité de la traduction de l'araméen en guèze via le grec. Si le texte est fidèle dans les passages retrouvés en araméen, on peut supposer qu'il l'est aussi pour les passages dont on n'a plus l'original araméen, à moins que l'on puisse prouver une

christianisation évidente du passage. En conséquence, cette découverte devrait permettre d'approcher de plus près le texte ancien du livre et de pouvoir l'utiliser pour l'histoire des idées et des croyances juives qui avaient cours en Palestine aux III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant Jésus-Christ. C'est tout l'intérêt d'avoir beaucoup enrichi le *corpus* des textes juifs anciens grâce à des compositions peu ou pas connues auparavant. Cela permet de bien mieux connaître l'évolution des idées et des pratiques sur telle ou telle question, alors qu'auparavant on ne disposait que des textes bibliques peu nombreux pour cette époque et de quelques livres péri-testamentaires.

### **Qumrân confirme la peine capitale de la crucifixion en Israël pour les blasphémateurs et les traîtres**

Il est écrit au *Deutéronome* (21, 22-23) : « Si un homme est coupable d'une peine capitale et qu'il est condamné à mort, tu le suspendras sur le bois ; son cadavre ne passera pas la nuit sur le bois, tu l'enterreras le jour même, car un pendu est une malédiction de Dieu, et tu ne souilleras pas la terre que Yahvé te donne en héritage ». C'est là la seule traduction correcte de ces lignes en hébreu, alors qu'habituellement, sans prendre garde à la formulation hébraïque ancienne, la traduction y lit la suspension d'un cadavre ; or la mention du cadavre ne vient que dans la phrase suivante, non dans celle de l'exécution du coupable. L'hébreu ancien a une formulation qui n'est plus utilisée en hébreu par la suite : dans cette phrase, il y a deux propositions conditionnelles coordonnées et une proposition principale, mais par une faute d'analyse syntaxique ou une vocalisation discutable lisant une seule conditionnelle et deux principales coordonnées, est déformée et trahie la sentence même. À Qumrân, plusieurs manuscrits permettent de bien comprendre ce passage-là encore au cours des premiers siècles avant Jésus-Christ : deux copies du *Rouleau du Temple* (LXIV 6-13) précisent les peines capitales en question dans ce passage biblique, ce que confirme une *Interprétation de Nahum*.

Le premier cas concerne « un traître de la nation juive, qui livre son peuple à une nation étrangère ou fait du mal à son peuple », or Jésus est accusé de trahison « Tu t'es fait roi des juifs » ; « nous n'avons qu'un seul roi, César... » Depuis quand les Grands Prêtres reconnaissent-ils César comme leur roi ? C'est la seule fois, c'est pour pouvoir condamner Jésus !

Le deuxième cas concerne un blasphémateur « un transfuge au milieu des nations qui maudit son peuple, les fils d'Israël » : or Jésus est aussi accusé de s'être fait l'égal de Dieu. Il a enfreint la loi du sabbat en se déclarant maître du sabbat à l'égal de Dieu dans l'*Exode*, il a pratiqué des exorcismes en utilisant une formule blasphématoire (Je = Yahvé), il a pardonné les péchés, Dieu seul peut pardonner les péchés, il a commandé aux vents et à la mer qui lui ont obéi, etc., mais pour qui se prend-il ?

Chacune de ces deux peines capitales bien explicitées mérite la crucifixion ou suspension sur le bois selon la loi de Moïse, mais il s'agit bien de crucifier les coupables vivants, non de suspendre des cadavres. Pour être recevable, l'accusation doit être portée au moins par deux ou trois témoins. Dans l'Évangile de *Matthieu*, on chercha deux ou trois faux témoins pour pouvoir accuser Jésus, et le crucifier conformément à la loi. Tous ces petits détails de l'Évangile ne sont pas anodins. Et Jésus est même accusé des deux griefs ! Les deux cas de ces peines capitales des textes esséniens sont exactement ceux décrits dans le Nouveau Testament. On comprend alors que les Grands Prêtres et le Sanhédrin aient ameuté la foule et l'aient poussée à crier : « Crucifiez-le, crucifiez-le ! » ; selon notre loi, il doit mourir sur une croix. Pilate s'interroge : « Quel crime a-t-Il commis pour mériter un tel châtiment ? Il n'est pas un brigand comme les deux larrons pour une crucifixion selon la loi romaine, d'où sa réponse : « Je ne trouve en lui aucun motif de condamnation ». Les motifs invoqués ne sont pas romains, ils sont explicitement des motifs juifs de peine capitale par une crucifixion sur le bois.

## Les Grands Prêtres juifs avaient le pouvoir de crucifier des juifs

Flavius Josèphe en rapporte trois exemples : en 162 avant Jésus Christ, le Grand Prêtre Alcime crucifia soixante juifs pieux, Alexandre Jannée l'hasmonéen, en 88, crucifia 800 pharisiens autour des remparts de Jérusalem et il fit exécuter leurs femmes et leurs enfants devant eux ; le beau-frère de Jannée, Shimon ben Shétah, frère de la reine Alexandra Salomé, crucifia soixante sorcières, probablement des samaritains, à Ashqelon. C'était une pratique appliquée par les Grands Prêtres depuis des siècles.

Des manuscrits de Qumrân vont dans ce sens. *L'Interprétation du prophète Nahum* de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ interprète le passage sur le lionceau furieux des crucifixions de pharisiens par le Grand Prêtre sadducéen Jannée, crucifixions rapportées aussi par Flavius Josèphe, en précisant qu'il s'agit bien de « crucifier des hommes vivants comme on faisait auparavant en Israël comme il est écrit dans l'Écriture », reprenant en cela les précisions des deux copies retrouvées (l'une datant de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ et l'autre du tournant de notre ère) du *Rouleau du Temple*, avec le renvoi à *Deutéronome 21*. Jusqu'à ces découvertes des manuscrits de Qumrân, il était difficile de comprendre la condamnation de Jésus à la crucifixion par les autorités juives et de connaître l'origine mosaïque de cette loi, c'est chose faite maintenant. Un manuscrit araméen beaucoup plus ancien encore conseille au Grand Prêtre de ne pas se rendre coupable en crucifiant un agitateur car il ne connaît pas tous les mobiles de ses actes, Dieu seul connaît le secret des cœurs, et il jugera lui-même. Si tu agis ainsi en suivant ce sage conseil, « tu te feras un nom de gloire et tu ne seras pas quelqu'un de l'ennemi ». Contente-toi d'une bastonnade ou châtiment corporel mais pas de peine de mort par crucifixion. Une telle défense implique que les Grands Prêtres appliquaient cette punition aux époques perse et

hellénistique ancienne. En effet, on n'interdit pas une pratique qu'on n'applique pas !

En fait, la crucifixion est une peine d'origine cananéenne, on le sait par une tablette trouvée à Ugarit en Syrie au nord de Lattaquié, une lettre du roi de Sidon envoyée au roi d'Ugarit, vers 1200 - 1180 avant Jésus Christ (peu avant la chute de la ville) où il est dit que celui qui a blasphémé, qui a trahi, doit être soumis à la bastonnade et suspendu sur le bois. Les assyriens, eux, employaient l'empalement, méthode bien plus rapide mais tout aussi cruelle.

### **Les manuscrits de Qumrân apportent ainsi tout leur poids à une relecture des textes anciens**

Les manuscrits éclairent à point nommé les pratiques en Palestine, relatives à ces exécutions. La venue du messie était attendue, Jésus est venu mais peu nombreux sont ceux qui l'ont reconnu. Par ailleurs, une *baraita* araméenne rapporte que le Sanhédrin fut privé du droit de condamner quelqu'un à mort, quarante ans avant la chute du temple. Le temple fut détruit en soixante-dix ; si on soustrait quarante ans, cela donne l'an trente. Or les années trente et trente trois sont les deux seules années où la Pâque tombait un vendredi soir, un sabbat festif, selon le calendrier luni-solaire en ces années-là. Cela correspond assez bien aux données évangéliques. C'est dire que le Sanhédrin avec les Grands Prêtres jouissaient de ce droit encore à cette époque-là. La *baraita* essaie de justifier après coup la chute de Jérusalem et la récente destruction du temple. Dieu aurait-il permis cela en raison d'une faute des dirigeants juifs de l'époque, comme il en fut pour le premier exil, ici la condamnation d'un innocent, le messie, puisque le mouvement chrétien que les autorités avaient essayé d'enrayer au dire des *Actes des Apôtres*, avait pris définitivement son essor ?

Dans une copie du *Talmud de Babylone* trouvée à Vilnius, du XII<sup>e</sup> siècle, on lit au traité *Sanhédrin* que nos Grands Prêtres condamnèrent Jésus de Nazareth à la crucifixion lors de la

Pâque. Et le *Talmud* qui n'a rien d'un écrit chrétien, ne peut être jugé partisan. Il y a là encore quelques réminiscences des faits qui sont passés même dans la tradition juive ancienne. Il est intéressant de le relever. Quand cette copie du *Talmud* arriva à Bar Ilan, la banlieue orthodoxe de Tel Aviv au début des années 1990, les media en parlèrent pendant une dizaine de jours. Mais quand ce sujet-là fut soulevé, *black out* total, cela donnait trop de poids aux récits des Évangiles et aurait pu raviver l'antijudaïsme ou l'antisémitisme. Mais que des Grands Prêtres et le Sanhédrin aient pu commettre des fautes, cela relève de l'histoire seule.

**6.** Les manuscrits de Qumrân sont très utiles pour **éclairer le contexte juif du Nouveau Testament** et de nombreux détails des Évangiles qui étaient difficilement compréhensibles jusqu'ici. La salle choisie par Jésus pour son dernier repas, le Cénacle, était située sur le Mont Sion, dans le quartier essénien de Jérusalem, et ceci explique parfaitement les événements et le calendrier de la dernière semaine de Jésus à Jérusalem.

### **Des apports qui expliquent certaines énigmes du Nouveau Testament**

Ainsi par exemple un rouleau du *Premier Livre de Samuel* de la grotte 4 (il y a plusieurs copies fragmentaires de ce livre) au premier chapitre, 1,11 et 22. Dans sa prière pour que Dieu se souvienne de sa servante et lui donne un fils d'homme, Anne promet de « le donner à Yahvé comme *nazîr* pour toujours, tous les jours de sa vie », avec une importante variante textuelle (un oubli dans le texte massorétique par saut visuel du mot « pour toujours » à son identique un peu plus loin dans la phrase ?) mais variante qu'appuient Flavius Josèphe et très partiellement la Septante. Le mot important « nazîr », « voué, consacré » peut, dans l'écriture de ce manuscrit qui ne distingue pas la semi-consonne ou semi-voyelle î/ô, se lire aussi bien « nazôr ». Cette leçon

longue du chapitre portant une proposition propre à ce manuscrit, explique opportunément un passage jusque là énigmatique de *Matthieu* 2,23 : « Joseph vint s'établir dans une ville appelée Nazareth. Ainsi devait s'accomplir l'oracle des prophètes : On l'appellera Nazôréen ». Cette forme est attestée ailleurs en *Matthieu*, *Luc*, *Jean* et les *Actes des Apôtres*, alors que « Nazarénien » est celle adoptée par Marc et Luc, voir ci-dessus *Marc* 1,24 à propos des exorcismes : « Que nous veux-tu, Jésus le Nazarénien ». Il n'y a pas d'autre livre des prophètes (le *Livre de Samuel* est compté parmi les livres prophétiques) qui puisse être invoqué à ce propos, et cela a causé bien des spéculations jusqu'à présent pour rendre compte de ce verset de *Matthieu*. Dans aucune traduction ou commentaire de la Bible, n'est cité en marge ou en note un renvoi indiquant de quel livre de prophète il s'agit. Déjà le patriarche nestorien Timothée I, lors de la découverte des manuscrits dans la région vers 780-785, avait demandé à des juifs qui lisaient l'hébreu, si dans ces copies de l'Ancien Testament se trouvait ce verset ainsi que quelques autres versets qui ne sont ni dans le texte hébreu, ni dans le grec ni dans la *Peshitta*, la Bible syriaque, auquel cas « ces livres sont plus exacts que ceux possédés par les Israélites ou par nous ». Mais il n'eut aucune réponse de ses interlocuteurs qui n'étaient pas intéressés par ces manuscrits contenant des variantes du texte hébreu reçu par eux. À mon sens, on peut maintenant trouver la réponse dans ce type de copie qumrânienne de *Samuel*. Et *Matthieu* est un autre témoin de ce genre de copie hébraïque du livre en Palestine quand il a composé son évangile ; il avait sous les yeux soit une copie en hébreu que l'on pouvait lire dans un sens ou dans l'autre, soit une traduction grecque palestinienne qui avait déjà fait le choix de lire nazôr et non pas nazîr. Avec la publication de ces fragments est enfin connue l'origine de ce verset du livre prophétique cité par *Matthieu* pour nazôraios - Nazôréen, jouant sur les mots avec Nazaréen/Nazarénien (voir *Actes des Apôtres* 4,10). Or ce titre donné au messie a son importance, puisque sur le

« titulus » de la croix, Pilate écrivit : INRI, c'est à dire *Jesus nazareus rex judaeorum*. On voit par là qu'une étude précise des fragments, jusque dans les détails de leur écriture, peut avoir toute son importance et apporter des solutions inattendues.

### **Le Premier livre d'Hénoch, cité dans le Nouveau Testament (Jude 1,14) était déjà reconnu comme normatif ou faisant autorité à Qumrân**

Plusieurs copies d'un livre très important ont été retrouvées, encore en travail d'édition officielle. Il s'agit des fragments en araméen du Premier Livre d'Hénoch. Dans le Nouveau Testament, il y a dans l'Épître de Jude qui ne compte qu'un seul chapitre, une seule citation et cela par deux fois : « comme il est écrit dans le livre du prophète Hénoch... ». Même en cherchant bien dans la Bible, on ne trouve pas ce Livre d'Hénoch. À Qumrân on en a 8 ou 9 copies très fragmentaires, en araméen, et deux copies du Livre Astronomique d'Hénoch, mais le texte n'a été gardé en entier que par des copies du Moyen Âge de traductions en ancien éthiopien. Le texte araméen a d'abord été traduit en grec et du grec en guèze ou ancien éthiopien. C'est parce que ce livre ancien est canonique chez les éthiopiens, comme le livre des *Jubilés* et les *Testaments des Douze Patriarches*, qu'ils ont été conservés et copiés pendant des siècles jusqu'à aujourd'hui. Dernièrement on en a retrouvé bien d'autres copies des XVI<sup>e</sup> -XVII<sup>e</sup> siècles qui sont en travail d'édition et d'étude, mais le travail d'édition d'un texte critique sera long compte tenu des nombreuses variantes.

### **Les manuscrits de Qumrân aident à mieux comprendre des passages du Nouveau Testament**

Il a déjà été fait allusion de *Matthieu 2,23*. Mais plus j'étudie les manuscrits de Qumrân, ce que j'ai commencé à faire il y a plus de quarante ans, plus je vais de surprise en surprise. La lecture des passages du Nouveau Testament fait remonter à ma mémoire telle ou telle allusion à des passages et à des pratiques



autrement inconnues ! Cela aide à mieux comprendre les textes et leurs insertions dans l'espace et le temps. Jésus n'est pas venu en Grèce ou à Alexandrie, dans le milieu égyptien, dans le milieu hittite, accadien ou autre, il est venu en Palestine et à cette époque-là. Comme l'écrit *Luc* 2,1 ss dans l'évangile lu à la fête de Noël : « L'édit de César Auguste ordonnant de recenser toute la terre, (...) , Marie mit au monde Jésus à Bethléem en Judée (... ) ». Le temps était venu, prêt pour accueillir le Verbe de Dieu dans son incarnation.

### **« Il sera grand, il sera appelé fils du Très-Haut, (...) et son royaume est éternel »**

Parmi les manuscrits araméens de Qumrân, j'ai publié un gros fragment, la copie datant au plus tard du milieu du II<sup>e</sup> avant Jésus Christ, un fragment d'apocalypse qui annonce qu'à l'avenir il y aura des guerres entre royaumes, provinces, etc., et puis viendra quelqu'un : « Il sera grand, il sera appelé le fils de Dieu, le fils du Très-Haut on le désignera, (...), il jugera la terre dans la vérité et tous feront la paix, son royaume est éternel, etc. ». On retrouve exactement les mêmes expressions dans l'évangile de *Luc* (1,32-35) ! D'où la question : *Luc* aurait-il connu ce texte-là, ou bien est-ce qu'il circulait d'autres compositions semblables ? À Qumrân, les esséniens connaissaient ces anciennes traditions reçues des pères et ils les ont précieusement recopiées et transmises au point qu'elles étaient encore partagées au I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

### **À propos du passage des Béatitudes dans les évangiles de saint Matthieu et saint Luc**

Un manuscrit en hébreu de Qumrân contient une séquence des béatitudes. Bien que le début de ce paragraphe d'un rouleau de sagesse soit perdu, on peut avoir assez bien une idée de ce qu'il pouvait contenir, puisque sont conservées cinq béatitudes à la suite, quatre de type court, et une dernière de type long. Comme la première conservée fait, par les suffixes féminins, allusion soit à la sagesse soit à la loi, mots féminins en hébreu,

ou aux deux à la fois, il devait y avoir auparavant au moins une ou plusieurs autres béatitudes comprenant ce genre de vocabulaire repris par la suite par simple rappel. Je partis alors à la recherche de groupements comprenant au moins six béatitudes. *L'évangile de Matthieu* au chapitre cinq, ouvre le premier discours de Jésus, en le présentant comme le nouveau Moïse, qui donne sa nouvelle loi sur la montagne : « Bienheureux les pauvres dans l'esprit... » (*Matthieu* 5, 3-12). C'est la première fois que l'on a dans un texte hébreu la formule « les pauvres dans l'esprit », séquence qui apparaît au moins quatre fois à Qumrân, et jamais ailleurs dans toute la littérature hébraïque. Intrigant n'est-ce pas ! Or la liste de Matthieu comprend huit béatitudes de type court et une de type long. En étudiant de près la composition du passage et en comptant les mots dans les strophes, on relève deux strophes de quatre ( $2 \times 4 = 8$ ) comprenant dans l'ordre les versets 3.5.4.6 (avec plusieurs manuscrits), puis les versets 7.8.9.10, et une troisième, la neuvième béatitude composée des versets 11-12 ; toutes les trois strophes ont le même nombre de mots en grec. À Qumrân, je retrouve le même arrangement dans la strophe des quatre béatitudes de type court et dans la strophe avec celle de type long. J'en ai déduit que devait manquer une première strophe de quatre béatitudes de type court au bas de la colonne précédente, et ainsi je retrouverai aisément les trois strophes avec le même nombre de mots dans chacune aussi en hébreu. En effet, sont inconnues dans la littérature hébraïque et pseudépigraphique des compositions avec cinq, six ou sept béatitudes. On a donc affaire à un même genre littéraire attesté dans ce pays bien avant le Nouveau Testament. Matthieu aurait-il connu ce genre-là et, l'adoptant, l'aurait adapté en grec pour présenter Jésus, nouveau Moïse et nouveau Maître de sagesse ? Sans doute, Matthieu reprend avant tout un enseignement de Jésus, mais la manière de composer n'est pas nouvelle, elle est locale, palestinienne ! La neuvième béatitude de type long amorce le discours sur la montagne en passant du style impersonnel au style personnel.

Pour appuyer cette séquence de huit béatitudes de type court, dans le passage correspondant saint Luc a gardé les deux strophes de  $2 \times 4 = 8$ , mais il en a recomposé tout le contenu : il a réduit la béatitude de type long de *Matthieu* en la joignant à trois, retenues et réécrites, de type court pour la première strophe, mais toutes les quatre dans le style personnel de la deuxième personne, consacrant la strophe suivante à quatre malédictions correspondantes. En s'adressant manifestement à des lecteurs de culture grecque qui ne sont pas familiers de la culture biblique palestinienne, saint Luc a supprimé l'expression unique des « pauvres dans l'esprit » qui leur serait incompréhensible, et il a pris de grandes libertés dans la composition de ce genre littéraire particulier dont il n'était visiblement pas familier.

Le thème et l'enseignement des quatre malédictions regroupées en *saint Luc* en opposition aux quatre béatitudes se retrouve d'une autre façon en *saint Matthieu*, mais à la fin du cinquième et dernier discours de Jésus sur le jugement dernier, formant une inclusion manifeste avec le début du premier discours : seront bénis et bienheureux ceux qui ont suivi et appliqué l'enseignement de la nouvelle loi et malheureux ou maudits tous les autres ! Chaque évangéliste a transmis le message de Jésus mais dans une inculturation propre à son auditoire. Le manuscrit qumrânien permet encore une fois de mieux saisir l'enracinement de l'enseignement de Jésus dans le milieu culturel palestinien.

### **La Communauté suivait le calendrier solaire contrairement au calendrier luni-solaire du temple**

Le calendrier tient une place importante et même centrale dans toute civilisation, puisqu'il règle la vie dans la société et en particulier la vie religieuse d'un groupe : les fêtes, les temps et les moments. Les hasmonéens ont adopté le calendrier luni-solaire de 354 jours l'an mais les esséniens ont gardé le calendrier sacerdotal ancien des fêtes à jours fixes dans la semaine d'après leurs quantièmes du mois, contrairement aux

jours mobiles dans le calendrier luni-solaire. Le calendrier solaire de 364 jours se retrouve dans la *Genèse*, parfois un peu caché, mais en lisant entre les lignes on en a bien des traces. Il est présent dans bien d'autres livres et particulièrement dans les écrits qumrâniens. Pour les esséniens, le calendrier solaire sacerdotal est ancien (assez proche du comput de notre calendrier de 365 Jours et quart) et le seul révélé. Aucune fête juive ne tombe le jour du sabbat. De ce fait, il n'y a pas à trancher entre la priorité du sabbat sur la fête. Alors que dans le calendrier luni-solaire, il y a assez souvent chevauchement, et la Pâque par exemple peut tomber un sabbat, de même la Pentecôte avec l'offrande de la gerbe, ce qui n'arrive jamais dans le calendrier solaire essénien. En effet, on ne peut rien faire, le jour du sabbat, de ce qui est prescrit pour ces fêtes-là. Et l'usage de ces différents calendriers se pose avec acuité pour la dernière semaine de Jésus à Jérusalem.

### **L'usage de ces deux calendriers à l'époque de Jésus explique des dissonances dans les évangiles**

Ceux qui ont suivi l'émission *Corpus Christi* de ARTE dans les années 1996-97, ont pu noter que j'ai été interpellé assez sèchement sur ce sujet au motif que je ne connaissais pas les Écritures. C'est sans doute vrai, cependant peut-on essayer de rendre compte des textes ? À propos de l'onction à Béthanie, les évangiles synoptiques rapportent : « La Pâque et les Azymes étaient dans deux jours » (*Marc 14,1* et parallèles), et l'évangile de Jean écrit : « Six jours avant la Pâque,... » (*Jean 12,1*). « Quelle date est historiquement recevable ? Les deux ! Impossible », me répondit-on, « Les évangiles ne sont pas des livres historiques ! ». Évidemment, les journalistes jugent de tout en connaissance de cause ! Mais y a-t-il vraiment contradiction ? Il faut y regarder de plus près au cas où les récits ne suivraient pas le même calendrier.

Il est maintenant manifeste que ces récits ont été rédigés en suivant deux calendriers différents selon le point de vue et l'enseignement de Jésus que leurs auteurs voulaient mettre en

valeur : le calendrier luni-solaire officiel suivi par les pharisiens et les sadducéens et le calendrier solaire suivi par les esséniens expliquent les dissonances. Dans sa chronologie des événements, saint Jean suit toujours le calendrier officiel des pharisiens et des sadducéens, puisque Jésus fréquentait le temple et se rendait à Jérusalem pour les fêtes tout au moins. Comme selon ce calendrier la Pâque tombait un vendredi soir cette année-là (*Jean* 19,14.31.42, *Matthieu* 27,62, *Marc* 15, 42 et *Luc* 23,54), les six jours ramènent au soir du sabbat précédent à Béthanie. Après l'onction à Béthanie avec la question « le premier jour des Azyms où l'on immolait la Pâque, les disciples disent à Jésus : Où veux-tu que nous fassions les préparatifs ? », les synoptiques (*Matthieu*, *Marc* et *Luc*) adoptent tous les trois, et pour cet épisode uniquement, le calendrier solaire essénien. Jésus envoie alors deux disciples en leur disant : « Allez en ville, vous trouverez un homme qui porte une cruche d'eau, vous le suivrez et dans la maison où il entrera, vous demanderez au maître de maison : Le Maître te fait dire : Où est ma/la salle où je pourrai manger la Pâque avec mes disciples. Et il vous me montrera à l'étage une grande salle, ... ? » (*Marc* 14,12-15). « Dans deux jours » (*Marc* 14,1 et parallèles), c'est la date de la Pâque selon le calendrier solaire essénien. Le 14 nisan marque toujours le dernier jour de la deuxième semaine du mois où est célébrée la Pâque, mais pour les esséniens, le 4<sup>e</sup> jour de la création où Dieu sépara la lumière des ténèbres, qui court du mardi soir à mercredi soir, est le premier jour du comput. Le 14 au soir, deux semaines plus tard, est donc chaque année inmanquablement le mardi soir. Mais pour les pharisiens et les sadducéens, le premier jour des Azyms, qui est le sabbat commençant avec la Pâque, était cette année-là six jours après l'onction à Béthanie ; il commençait donc un vendredi soir à la tombée de la nuit avec le début du sabbat, qui était de fait cette année-là un sabbat solennel ou de fête ! Manifestement le comput ne suit pas le même calendrier, mais il est toujours dans la même réalité

historique. Tout dépend selon quel calendrier sont décrits les événements.

### **Le dernier repas de Jésus se comprend mieux grâce aux manuscrits de Qumrân**

Dans les synoptiques, le dernier repas de Jésus se passe dans une maison où réside un maître de maison, où un homme porteur de cruche fait la corvée d'eau, ce qui est assez inhabituel, car ce sont les femmes ou les enfants qui vont chercher l'eau à la seule source de Gihon dans le Cédron, pas un homme à moins d'un esclave ou d'un membre d'une communauté particulière. On sait aussi toute l'importance de l'eau pour les purifications chez les esséniens, et à plus forte raison pour la fête, ce que soulignera aussi en particulier l'évangile de Jean pour ce repas d'adieu. Dans les synoptiques Jésus prend du pain, dit la bénédiction et le distribue, puis il prend la coupe, dit la bénédiction et fait de même. On a beaucoup écrit pour savoir de quelle coupe il pouvait s'agir ? De la première coupe, de la deuxième, de la troisième ou de la quatrième, selon le rituel juif du *séder* observé jusqu'à nos jours ? Faux problème ! Dans les synoptiques, la manière de décrire le dernier repas de Jésus est précisément le cérémonial d'un repas festif essénien : la bénédiction sur le pain et la bénédiction sur le vin, et rien d'autre ; c'est le prêtre en chef qui commence la bénédiction, et évidemment pour l'occasion de la Pâque dans ces temps de leur exil du temple, sans agneau pascal, puisque les esséniens ne peuvent immoler au temple impur à leurs yeux.

Dans l'Évangile de Jean (*Jean 13*), Jésus arrive de nuit, se met à table avec les disciples. Puis il se lève de table, quitte son manteau (il avait un manteau ! D'après Flavius Josèphe on sait que les esséniens quittaient leur habit de travail et revêtaient un manteau blanc pour les repas, on doit aussi se souvenir de l'importance de l'eau et des purifications pour les esséniens), ayant donc quitté son manteau, il prend un linge et un bassin et lave les pieds des disciples. Pierre réagit : « Toi, Seigneur, me

laver les pieds ! Non, jamais ! » Il ne pouvait pas comprendre alors, car en entrant, il avait fait ses ablutions rituelles des pieds et des mains comme tout bon juif. Et Jésus de lui dire : « Ce que je fais là, tu ne le sais pas maintenant, tu comprendras plus tard. (...) Si je ne te lave pas, tu n'as pas de part avec moi ». Alors Pierre se reprend : « Alors, pas seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête », Jésus lui dit : « Celui qui a pris un bain est pur, vous êtes purs, pas tous cependant. » Il savait qui allait le livrer. Judas a lui aussi été lavé par Jésus, mais il ne pouvait accepter la signification du geste de Jésus, ayant déjà décidé de le trahir en acceptant le prix convenu de la trahison. Judas a aussi pris la bouchée, mais aussitôt se sentant démasqué comme traître, il sortit. Et *Jean* précise que Satan était dès lors entré en lui et que, sorti, il faisait nuit. Mais il faisait déjà nuit quand ils ont commencé le repas !

Il ne s'agit donc pas de la nuit, l'obscurité naturelle, mais de la nuit du règne de Bélial/Satan, de l'esprit de ténèbres, opposé à l'esprit de lumière. Dans le récit de la Cène selon *Jean*, la théologie est essénienne, le combat de la lumière et des ténèbres, alors que dans les synoptiques, le repas de l'institution de l'eucharistie est décrit selon le rite du repas pascal essénien sans agneau. Dans *Jean*, le lavement des pieds est sacramentel, seul Jésus pouvait laver les pieds avec cette signification plénière, parce que le fait d'accepter d'être lavé par Jésus entend signifier que l'on accepte de participer à la mort sacrificielle rédemptrice de Jésus sur la croix pour le pardon des péchés. Il n'y a pas de partage entre la possession par le diable et l'appartenance au service que vient d'accomplir le Serviteur et Maître Jésus. C'est le choix du salut ou de la perte, comme dans les possessions diaboliques : « Es-tu venu pour nous perdre ? » C'est le sang versé par Jésus sur la croix qui lave le péché. C'est bien plus profond que le lavement des pieds dans nos cérémonies, même s'il entend signifier l'amour du prochain et le service. Seul le geste de Jésus est sacramentel, comme les paroles des synoptiques sur la coupe : « Ceci est mon sang versé pour la multitude en rémission des péchés », ou sur le

pain : « Ceci est mon corps livré pour vous ». Chacune des deux traditions a souligné un aspect particulier et spécifique de ce dernier repas de Jésus avec les Douze avant sa mort à célébrer en mémorial.

### **Jésus a pris son dernier repas en suivant le calendrier essénien, dans leur quartier sur le mont Sion**

Ce cadre chronologique est très important pour comprendre la dernière semaine de Jésus à Jérusalem. Jésus a très vraisemblablement célébré son repas d'adieu le mardi (saint) au soir, le soir de la Pâque des esséniens. Mais les esséniens ne pouvant pas immoler au temple, tant que le temple était impur, ils célébraient leur repas sans agneau pascal, ce qui rapproche encore davantage le « repas pascal » essénien du repas d'adieu de Jésus dans un cadre pascal sans agneau. C'est dans ce cadre-là que Jésus a donné ses instructions au cours du dernier repas avec les siens. Pour lui la Pâque sera nouvelle dans le Royaume, comme le rappellent les synoptiques (*Luc 22,14-18*). D'ailleurs quand Jésus dit à Judas : « Ce que tu as à faire, fais-le vite », et que Judas sortit, *Jean* précise que personne ne comprit pourquoi il lui disait cela, et même que « plusieurs pensaient que Jésus voulait lui dire : « Achète ce qu'il nous faut pour la fête, ( ...) » (*Jean 13,27-30*), c'est donc clairement signifier que la fête n'avait pas encore commencé pour lui et pour le groupe qui suivait habituellement le calendrier officiel luni-solaire, ce que confirme une autre remarque de *Jean 18,28* : « Eux-mêmes (les grands prêtres) n'entrèrent pas dans le prétoire, pour ne pas souiller et pouvoir ainsi manger l'agneau pascal ». De fait, Jésus est crucifié au moment où l'on sacrifie au temple les agneaux pour la fête de la Pâque, le vendredi après-midi selon le calendrier officiel, puisqu'il n'était pas permis de le faire cette année-là à la tombée de la nuit, le sabbat commençant. Et Jésus meurt sur la croix au moment même où étaient immolés les agneaux au temple, ce qui a donné lieu à l'identification de Jésus à l'agneau pascal, l'Agneau de Dieu, et à la formule de la *Première Épître aux Corinthiens 5,7* : « Le Christ, notre



Pâque, a été immolé ». Jésus n'a pas pu, cette année-là, manger la Pâque selon le calendrier qu'il suivait habituellement pendant toute sa vie publique et il n'a pas changé de calendrier ce soir-là. Mais il a pris son repas d'adieu dans le cadre pascal du calendrier essénien, dans la maison des esséniens sur le mont Sion. Les quatre évangiles se retrouvent ensuite avec la même chronologie du calendrier luni-solaire pour désigner le lendemain de ce « sabbat solennel », le sabbat de la Pâque juive, lorsque les femmes vont au tombeau (*Jean* 19,14.31.42 ; 20,1, *Matthieu* 27,62 ; 28,1, *Marc* 15,42 ; 16,1-2, *Luc* 23,54 ; 24,1).

### **Cette hypothèse donne cohérence à nombre de détails des évangiles**

Ni les Grands Prêtres ni personne d'ailleurs ne pouvait imaginer que Jésus pouvait se rendre, ce soir-là, chez des esséniens qui fêtaient leur Pâque, entre eux dans la pureté la plus parfaite. Mais Jésus, sachant tout ce qui allait lui arriver, a voulu prendre son dernier repas dans Jérusalem même, la ville remplie de significations dans les Écritures et pour leur accomplissement même ; Il avait certainement noué des connaissances et des relations avec des esséniens de Jérusalem qui étaient eux-aussi en conflit ouvert avec les pharisiens et les sadducéens sur bien de leurs pratiques. Il avait certainement rencontré des esséniens lors de ses divers séjours en ville, et lui aussi avait des motifs de conflit avec les autorités juives du temple et les docteurs de la loi. Il a décidé de prendre ce repas d'adieu avec les siens chez eux, dans la chambre haute, mais chaque groupe à part, sans mélange entre eux pour des questions de pureté rituelle, et tout en observant des calendriers différents. Ainsi Jésus est entré de nuit, ni vu ni connu des Grands Prêtres, des sadducéens et des pharisiens, il leur est passé entre les doigts, alors qu'ils avaient décidé de l'arrêter avant la fête. Personne n'aurait pu imaginer que Jésus puisse fréquenter les esséniens ce soir-là. Il a fallu un traître de son groupe pour le dénoncer et le leur livrer. Jésus savait d'avance

tout ce qui allait arriver. Il a tout fait en préscience (voir *Jean* 13). Il est important de comprendre cela si on veut saisir qui est Jésus, sa psychologie et ce qu'Il voulait faire et laisser en mémorial de sa mission salvifique, les instructions données à ses disciples qui devaient prolonger sa mission dans l'annonce du Royaume.

Cette compréhension rejoint la tradition reçue du Seigneur que nous a transmise saint Paul dans la *Première Épître aux Corinthiens* 11,23-27 à propos du repas du Seigneur : « Le Seigneur Jésus, la nuit où il fut livré, prit du pain et, après avoir rendu grâces, le rompit et dit : Ceci est mon corps rompu pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. De même, après le repas, il prit la coupe en disant : Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang ; toutes les fois que vous en boirez, faites-le en mémoire de moi, (...) ». Dans cette tradition, la plus ancienne connue des paroles du Seigneur, il est bien précisé « la nuit où il fut livré », non « la nuit où il fut crucifié », qui eût été la formule attendue si la Cène avait eu lieu le jeudi soir dans une chronologie toute différente. Cette formulation distingue clairement la nuit de l'arrestation de Jésus de la nuit/jour de la crucifixion. Ainsi se comprend pourquoi les chrétiens Quartodeciman ont pendant des siècles jeuné les mercredi et vendredi de la semaine sainte en mémorial de l'arrestation de Jésus et de la crucifixion, prolongeant les données de la « Didachè », le plus ancien calendrier chrétien, du début du II<sup>e</sup> siècle relatant ces événements, celles de la *Didascalie des Apôtres*, d'Épiphane, (...), qui situe la Cène le mardi soir, l'arrestation la nuit du mercredi et le crucifiement le vendredi. L'autre tradition plus tardive, dépendant d'une déduction exégétique, situe la Cène le jeudi soir.

Cette manière de voir rend compte aussi du reniement de Pierre à qui Jésus avait dit : « Avant que le coq chante, tu m'auras renié trois fois ». Le coq chante dès les premières lueurs de l'aube, et les trois reniements de Pierre n'ont pas eu lieu en quelques minutes, mais il a nié connaître Jésus depuis

l'arrestation à Gethsémani jusqu'à la crucifixion, soit trois aubes ou trois jours. De même, la présentation de Jésus aux grands prêtres et la réunion du Sanhédrin n'ont pas eu lieu aux aurores de la nuit de l'arrestation, le vendredi matin, mais aux heures ouvrables du mercredi matin, avec une première condamnation, et une deuxième réunion du tribunal le jeudi matin pour confirmer la sentence, Jésus n'ayant opposé aucune défense, et enfin il fallait obtenir l'aval de Pilate, représentant du pouvoir romain, le vendredi matin, pour l'exécution de la sentence avant la fête. Car la loi juive ne permet pas d'exécuter quelqu'un pendant la fête. En effet, pour une peine capitale, d'après la loi juive (*Mishna, Sanhédrin 4, 1*), le jugement et le verdict de condamnation doivent avoir lieu à deux jours d'intervalle (jamais de nuit), et ils excluent la veille d'un sabbat ou d'un jour de fête. Pilate ne trouvant aucun motif de condamnation selon la loi romaine, la peine juive de la condamnation à la crucifixion est bien la décision du Sanhédrin présidé par les grands prêtres. C'est aussi ce que déclare Pierre devant le Sanhédrin dans les *Actes des Apôtres 4,10* : « Celui que vous, vous avez crucifié, Dieu l'a ressuscité », d'où encore la phrase du *Credo* « crucifié sous Ponde Pilate », mais avant la fête, puisque Simon de Cyrène qui entrait en ville, a aussi été réquisitionné pour aider à porter la croix. On ne peut rien porter le sabbat, ni procéder à une exécution, pas même sacrifier un animal, et un sabbat solennel qui plus est. Les évangiles synoptiques en particulier donnent l'impression d'avoir tout bloqué en un seul jour (nuit et vendredi matin) mais il faut y regarder de près (*Marc 14,53-64* et parallèles) réunion chez les grands prêtres et le sanhédrin le mercredi, (*Marc 15,1* et parallèles) réunion et verdict du Sanhédrin le jeudi, puis (*Luc 23,6-12*) comparution devant Pilate et Hérode le jeudi (soir ?), et (*Luc 23,13*) ratification romaine de la condamnation d'un agitateur qui soulève le peuple le vendredi matin, et enfin la mise en croix dans la journée du vendredi et la descente de la croix et la mise au tombeau avant le sabbat solennel.

## **Qumrân précise la figure de Melkisédeq de l'Épître aux Hébreux**

Cette Épître est écrite en grec mais très probablement pensée en hébreu dans le style des compositions qumraniennes en hébreu, pour des destinataires juifs parlant hébreu qui étaient, selon moi, principalement des esséniens convertis, ayant reconnu Jésus comme le messie, le sauveur attendu. La figure centrale de l'*Épître aux Hébreux* est Melkisédeq. Dans la Bible, Melkisédeq ne se trouve que dans deux passages, en *Genèse* 14,18-20 et trois mots énigmatiques du psaume 110 : « Tu es prêtre à jamais selon l'ordre de Melkisédeq ». Dans la *Genèse*, le roi-prêtre Melkisédeq n'a ni père, ni mère. Faire une théologie de l'*Épître aux Hébreux* avec ces seules références est difficile sinon une gageure. On a trouvé dans la grotte 11 de Qumrân des fragments, qui permettent de recomposer une bonne colonne, et des restes de deux autres ; le personnage central est Melkisédeq qui est vu comme une figure salvifique, mais de type angélique, comme un super-archange, lors de la remise des dettes.

Dans l'*Épître aux Hébreux*, il est écrit : « À quel ange Dieu a-t-il dit : Assieds-toi à ma droite (...) » (*Psaumes* 110), et « Tu es mon fils, aujourd'hui je t'ai engendré ? » (*Hébreux* 1,13 et 5,5-6). Jésus, le nouveau Melkisédeq, est bien plus qu'un super-archange, bien au-dessus de Melkisédeq pour assurer le pardon lors de la remise des dettes. La lecture de ces textes (voir *Deutéronome* 15,1 ; 31,10) faite pour le kippour devait rappeler aux esséniens convertis qui connaissaient ce rouleau avec ses attentes eschatologiques, que le Melkisédeq qu'ils attendaient, est Jésus, le roi-prêtre par excellence, le fils de Dieu, bien au-dessus des anges, qui a fait la remise une fois pour toutes dans son sacrifice, et seuls les esséniens convertis pouvaient saisir parfaitement tout le contenu de cette Épître. À mon avis, ce sont des esséniens de Jérusalem ou des villes et villages de la Judée, des hébreux qui lisaient et écrivaient en hébreu, devenus des disciples de Jésus qui étaient les premiers,

sans exclusive bien entendu, destinataires de l'Épître aux Hébreux, eux, chez qui Jésus a célébré son repas d'adieu, inaugurant la nouvelle Pâque, et où l'Esprit Saint confirma les apôtres à la Pentecôte pour le départ de l'Église. L'épître les conforte dans leur nouvelle foi.

### **La mise en commun des biens des Actes des Apôtres est d'abord une pratique typiquement essénienne**

Dans les *Actes des Apôtres*, il est dit que la communauté chrétienne au commencement n'avait qu'un seul cœur et qu'une seule âme, les croyants mettaient tout en commun (*Actes 2, 44-45*). La mise en commun des biens est ce que pratiquaient déjà les esséniens et que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans le judaïsme. Puis vient le fameux serment d'Ananie et de Saphire, sa femme. À Qumrân, on ne fait pas beaucoup de serments, mais ceux que l'on fait, lient leur auteur à la mort. Ce couple avait vendu sa propriété et promis de donner l'argent à la communauté, mais il en a mis une partie de côté. Ce mensonge mettant l'Esprit Saint à l'épreuve est cause de leur mort soudaine, l'un après l'autre dans la journée, parce qu'ils n'ont pas tenu leur serment. Chez les esséniens, le parjure voue son auteur à mourir lamentablement abandonné dans le désert. Ceci ne se comprend guère que dans le contexte du milieu essénien à l'observance stricte de la loi. Plusieurs passages des *Actes des Apôtres* s'expliquent mieux dans les débuts communautaires de l'Église avec des esséniens, non des qumrâniens, convertis en son sein.

### **Qumrân aide à mieux comprendre l'incarnation de Jésus dans un lieu et un temps précis**

En travaillant ainsi des points de détail, on arrive à avoir quelques lueurs supplémentaires pour une incarnation des récits. Il me paraît capital de montrer que le message du Nouveau Testament et de Jésus est vraiment inséré dans un espace-temps. On écrit que Jésus a accompli les Écritures ; en

effet, toutes les attentes ont reçu leur accomplissement. Nous devons entrer dans son mouvement et recevoir ce que Jésus a fait et ce qu'Il a dit, et vivre en conformité avec Son Esprit. L'étude des manuscrits permet un enrichissement dans la connaissance du milieu culturel palestinien et par le fait même dans la compréhension des Écritures.

Père Emile Puech - *Aleteia*